



PLATEFORME D'OBSERVATION
DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

POPSU

MÉTROPOLES



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



Analyser les coopérations
et les transitions des métropoles

MAKE IT WORK



La recherche-action au Plan urbanisme construction architecture



ROBERT HERRMANN

**Président de l'Eurométropole de Strasbourg,
Président du Comité des parties prenantes
du Plan urbanisme construction architecture**

Le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) est un organisme atypique, dont la mission est d'observer pour inventer les modes de production et de gestion des villes, des métropoles et des territoires de demain. Pour ce faire, nous avons la conviction qu'il est nécessaire d'organiser le partage des connaissances entre l'État et les métropoles, les professionnels et les scientifiques. Le programme POPSU est un outil inédit proposé par le PUCA pour initier, nourrir et stimuler les débats.

Le programme POPSU Métropoles implique quinze métropoles françaises : Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Clermont-Auvergne, Dijon, Grand Lyon, Grenoble Alpes, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Orléans, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Il repose d'abord sur la définition collaborative des thématiques et des problématiques explorées au sein de chaque métropole. Les élus, les équipes des services métropolitains et les scientifiques définissent dans le dialogue les sujets de recherche à partir du fil rouge commun au programme, « la métropole et les "autres" ». Il s'agit d'examiner la question de l'inscription territoriale des métropoles, au cœur des débats contemporains sur les solidarités et les complémentarités entre territoires. Cette méthode assure les possibilités de croisement et de comparaison des résultats des travaux entre les métropoles.

POPSU Métropoles vise ensuite à faire collaborer les différents acteurs impliqués dans la production de connaissances nouvelles sur les métropoles. Les services techniques et les élus sont invités à partager leurs expériences et leurs savoir-faire pour enrichir ou questionner les pratiques des chercheurs.

Enfin, POPSU Métropoles valorise les résultats de recherche auprès de l'ensemble des acteurs de l'urbain et des territoires. Cela se traduit, de façon régulière et tout au long des travaux, par la production de notes et de documents audiovisuels aisément transposables ainsi que par des rencontres scientifiques, techniques et citoyennes dans les métropoles. La diffusion des connaissances doit permettre le croisement des travaux menés au sein des différentes métropoles, mais aussi le rapprochement avec d'autres pistes de travail à même d'améliorer l'action des décideurs et d'éclairer les choix publics.

Organiser
le partage
des connaissances
entre l'État
et les métropoles,
les professionnels
et les scientifiques.

Ces différents dispositifs structurent une recherche inclusive. La pratique scientifique s'ouvre au-delà des milieux universitaires et capitalise les connaissances acquises par l'expertise professionnelle. La coproduction des savoirs sur les métropoles et les territoires est ainsi la clé d'une appropriation facilitée : ces savoirs nourrissent la décision publique, parce qu'ils ont été élaborés en synergie avec les élus. Dans un contexte de mutations grandissantes, les métropoles et les territoires ont plus que jamais besoin de cette circulation et de ces échanges.

Les ambitions scientifiques du programme POPSU Métropoles



MARIE-CHRISTINE JAILLET

**Directrice de recherche au CNRS (LISST-Cieu),
Vice-Présidente Recherche de l'Université
Toulouse Jean-Jaurès, Présidente du Conseil
de développement de Toulouse Métropole,
Responsable scientifique du programme POPSU
Métropoles**

Concomitamment à leur reconnaissance par la loi MAPTAM, les agglomérations urbaines, ainsi devenues métropoles, ont fait l'objet de vives critiques dans le débat public : elles ont été accusées de capter, à leur seul profit, les ressources et l'attention des politiques publiques, au détriment du reste du territoire, qu'il s'agisse des espaces ruraux ou des villes petites et moyennes. Ce discours sur la fracture territoriale oppose, de manière binaire, des métropoles qui concentreraient la richesse et le développement, sans redistribution aux autres territoires, par ailleurs privés d'aménités et laissés à l'abandon.

Or, un certain nombre de travaux de recherche incitent à penser la question autrement, d'abord parce que la grande pauvreté reste, pour la plus grande part, concentrée au sein même des métropoles, ensuite parce que d'autres territoires « tirent leur épingle du jeu » et se développent, enfin parce qu'à la figure de la fracture territoriale, on peut opposer une autre référence, celle d'une interdépendance entre les métropoles et les territoires environnants au sein de systèmes devenus plus complexes qu'il convient d'appréhender.

Il faut bien sûr s'atteler à objectiver ce que sont, aujourd'hui, les échanges entre territoires, leur robustesse, ce qu'ils recouvrent, échanges qui, cependant ne sont pas nouveaux : les villes ont toujours eu, dans leur histoire longue, des relations avec leur « arrière pays » -. Par contre ce qui est nouveau, c'est

l'entrée en politique de ces interactions, le fait qu'elles soient devenues une question appelant la construction de réponses politiques. Aussi, dans le programme POPSU Métropoles, l'effort d'investigation portera-t-il d'abord sur la manière dont les métropoles s'intéressent à ces autres territoires et dont elles organisent leurs relations avec eux : en l'absence, pour le moment, de tout modèle de référence, elles expérimentent et cherchent à organiser les conditions d'un échange « vertueux » (« gagnant/gagnant »), favorisant la « cohésion territoriale » et, par là, la cohésion sociale.

L'émergence de scènes de transaction entre territoires revêt ainsi des formes variées qui s'ajoutent à des scènes qui existaient déjà (Interscot par exemple) : pôles métropolitains, chartes de coopération, pactes territoriaux, contrats de réciprocité, mais également association entre métropoles et villes moyennes, parlement des territoires... Derrière la diversité de ces appellations, sur quoi porte cette inter-territorialité ? S'agit-il de simples instances de dialogue ? Favorisent-elles l'ébauche d'une réelle coopération ? Quelle en est alors la consistance ? Sur quels champs ou objets porte-t-elle ? Si l'on voit bien en quoi les métropoles, dépendantes, par exemple pour leur approvisionnement (en énergie, en matériaux, en produits alimentaires, etc.) des ressources existant dans les territoires périmétropolitains, ont tout intérêt à développer, rendre visibles et sécuriser ces relations, il convient tout autant d'observer quelles

Informez la manière dont les métropoles se construisent, dans leur rapport aux autres et pour elles-mêmes.

Éclairer les interrelations et transactions pour construire une autre représentation des dynamiques territoriales.

ressources ces « autres » territoires valorisent pour entrer en négociation avec les métropoles, et quelles réciprocity ils cherchent à organiser.

L'ambition du programme POPSU Métropoles est ainsi d'éclairer ces interrelations et transactions pour construire une autre représentation des dynamiques territoriales que celle promue par le recours à la métaphore de la fracture. Il est aussi de renseigner la manière dont les métropoles se construisent, certes dans leur rapport aux autres, mais également pour elles-mêmes.

Sur ce second registre, son objet plus précis est d'analyser leur trajectoire à un moment spécifique de leur histoire, celui où elles sont des « métropoles en transition », d'un modèle de développement à un autre, supposé être, pour celui à venir, d'une part, plus équilibré, économe, durable et d'autre part, socialement et démocratiquement soutenable. Comment, confrontées aux mêmes défis du réchauffement climatique, de la « révolution numérique », de la transformation de l'économie, de l'aspiration au renouvellement démocratique et à davantage d'équité, ces métropoles, diverses par leur histoire, par leur base économique et sociale, par leur fonctionnement politique, par leur environnement et leur inscription territoriale, les embrassent-elles, avec leurs atouts singuliers et leurs « handicaps » ?

La perspective proposée ici revient à apprécier non seulement la capacité d'action des métropoles, les marges de manœuvre dont elles parviennent à se do-

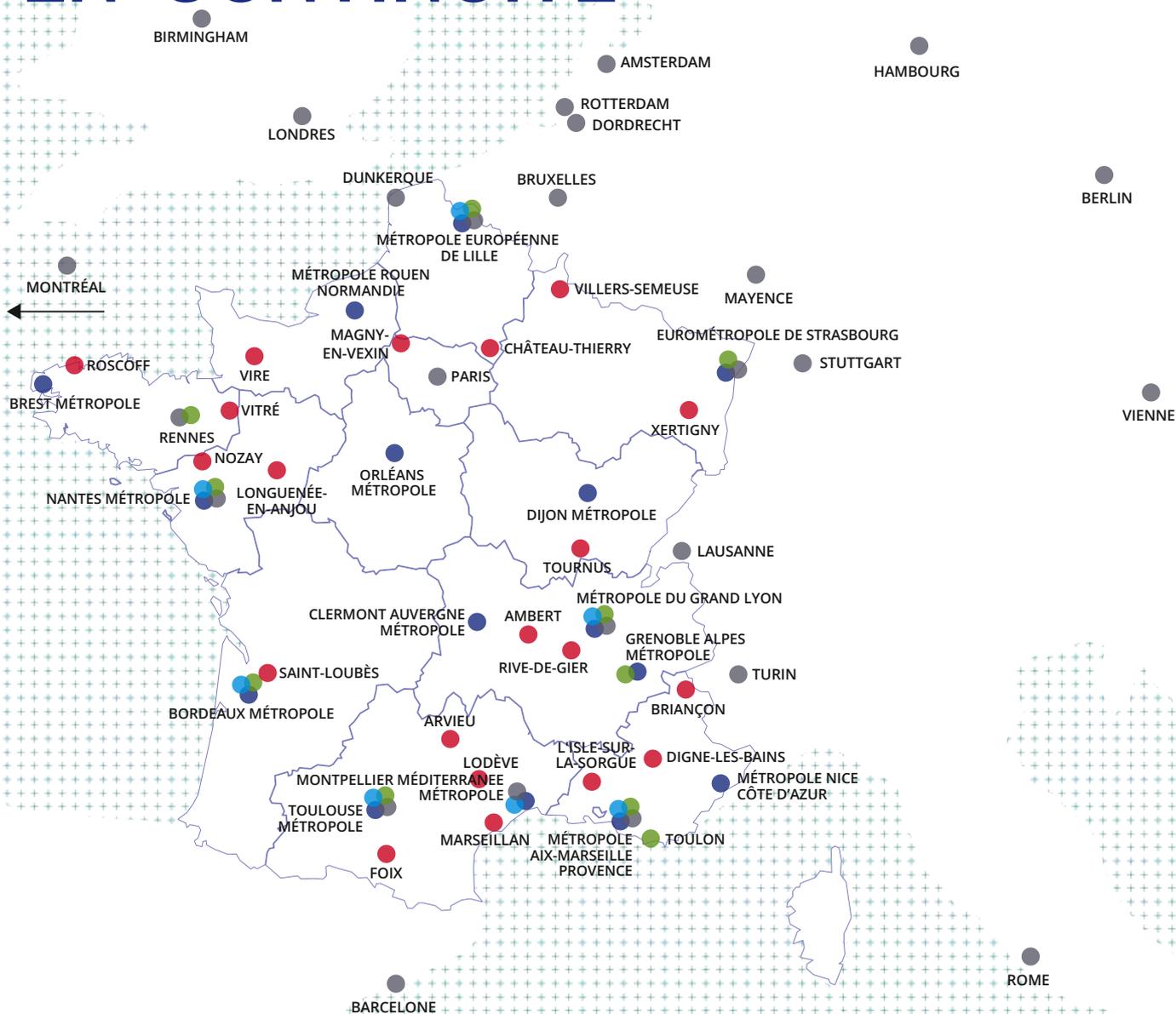
ter dans un contexte contraint, mais aussi les effets concrets d'inflexion de leur trajectoire dans le régime de transition qu'elles vivent. Cela revient, entre autres éléments, à analyser comment les métropoles parviennent ou non à réguler les tensions qui s'expriment, par exemple entre attractivité et solidarité, entre développement économique et exigence de durabilité, entre croissance démographique et maintien d'une qualité de vie, entre réponse à l'individuation et maintien d'une « société métropolitaine » susceptible de faire preuve de solidarité, entre mobilité et ancrage, entre intervention publique et intervention privée dans la production et la gestion des villes.

Produire une meilleure intelligibilité des processus de métropolisation par une compréhension des évolutions des métropoles et de leurs relations à leurs territoires voisins, « au service de » l'action.

Le programme POPSU Métropoles entend donc produire une meilleure intelligibilité des processus de métropolisation par une compréhension plus fine des évolutions des métropoles et de leurs relations à leurs territoires voisins, « au service » de l'action. Pour cela, il entend favoriser la construction d'une

communauté de connaissance associant des chercheurs, des élus et des professionnels de l'urbain (membres des services métropolitains, agences d'urbanisme ou autres organismes publics ou parapublics), auxquels peuvent être associés des tiers « parties prenantes » identifiés localement. Au sein de chacune de ces plateformes locales, ainsi constituées, de nouveaux modes d'échange, de production et de valorisation des connaissances seront expérimentés, permettant d'éclairer les conditions contemporaines de l'action urbaine et ses effets.

DES PROGRAMMES DE RECHERCHES EN CONTINUITÉ



LÉGENDE :

- Programme POPSU 1 (2004-2010)
- Programme POPSU 2 (2010-2016)
- Programme POPSU Europe (2008-2014)
- Programme POPSU Métropoles (depuis 2018)
- Programme POPSU Territoires (depuis 2018)



La Plateforme d'observation des projets et des stratégies urbaines (POPSU) met en dialogue l'expertise des acteurs locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour mieux comprendre les enjeux et évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle vise également à capitaliser les connaissances établies sur le processus de métropolisation et à en assurer la diffusion.

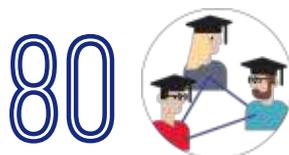
Trois programmes ont été mis en œuvre entre 2004 et 2016 portant sur les projets et les stratégies des grandes villes. Depuis 2018, POPSU Métropoles et POPSU Territoires permettent d'enrichir par la recherche-action les connaissances sur les transitions et les coopérations des territoires. POPSU Monde, dont le lancement est prévu en 2020, permettra de mettre en perspective et de comparer à l'échelle internationale les résultats de ces investigations.



60 villes impliquées



50 établissements d'enseignement supérieur et de recherche



80 unités de recherches



350 chercheurs mobilisés

QUATRE LIGNES DIRECTRICES

01

Produire de la connaissance sur les territoires, leurs mutations et leurs projets

L'objectif est de comprendre la ville en train de se faire par ses projets, ses stratégies et son fonctionnement à la fois interne et dans ses relations avec son environnement. Il s'agit, par l'observation, d'analyser la définition et la mise en œuvre des politiques publiques, des stratégies urbaines et territoriales ainsi que des pratiques de projet, dans le contexte de la métropolisation. Cet objectif se redouble d'un décryptage des transformations auxquelles les métropoles sont confrontées en analysant, en particulier, leurs stratégies de transition face aux enjeux économiques, sociaux et de durabilité.

02

Intensifier les liens entre les praticiens et les chercheurs

Selon la formule de François Ascher, il s'agit de définir et mettre en place « des espaces de traduction des résultats de la recherche en informations et connaissances utilisables par les mondes de l'action et en premier lieu les élus et les acteurs des services techniques ». L'enjeu est de consolider un dialogue au long cours entre les praticiens et les chercheurs par le développement de plateformes locales et d'expérimenter de nouvelles modalités d'échange plus réactives.



03

Construire des comparaisons et développer des échanges transnationaux d'expériences

Dans un monde qui s'est largement urbanisé, l'exigence de compréhension du fonctionnement des villes et des effets de leur développement sur les territoires suppose un effort continu et au long cours d'observation et d'analyse. Il s'agit de susciter des analyses comparatives entre métropoles et petites villes françaises, mais aussi d'engager des travaux thématiques pour proposer des clés de compréhension des mutations à l'œuvre dans les villes et les territoires sur lesquelles elles rayonnent. Un deuxième volet consiste à initier des comparaisons et des mises en réseaux à l'échelle européenne et internationale en proposant aux acteurs l'analyse de projets et de stratégies innovantes. Cette dimension internationale s'inscrit dans une volonté de développement de partenariats avec des instances de recherche européennes et internationales.

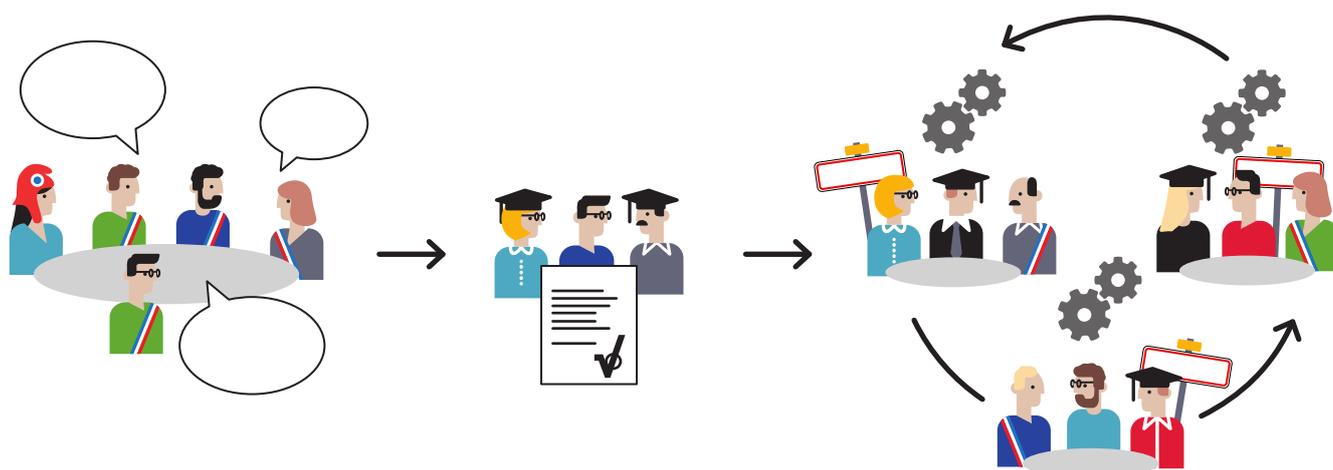


04

Capitaliser et valoriser les enseignements tirés de l'analyse auprès des publics concernés

Visant à diffuser les connaissances produites auprès des milieux scientifiques, professionnels, institutionnels et en direction des élus, la valorisation du programme POPSU se structure autour de la production d'articles scientifiques, d'ouvrages et d'analyses de projets, de numéros spéciaux dans la presse professionnelle et scientifique. Des colloques, séminaires et rencontres acteurs-chercheurs rythment et clôturent les actions. Une capitalisation sur le web à la fois sur le site du programme, du Plan urbanisme construction architecture et des collectivités partenaires permet de présenter les objectifs des programmes, leurs méthodes, leurs résultats, les rapports de recherche associés et les ouvrages produits. S'ajoute un objectif de diversifier et de renouveler les supports de productions pour proposer, à côté des ouvrages de recherche, des formats plus adaptés à une appropriation des enseignements par les milieux non académiques.

LA MÉTHODE POPSU MÉTROPOLES



Faire émerger collectivement des problématiques de recherche dans les métropoles :

Les élus et services des métropoles définissent, à partir de leurs préoccupations et d'un fil rouge commun – les relations entre les métropoles et les autres territoires – des questionnements de recherche

Choisir les équipes de recherche dans chacune des métropoles partenaires :

Un dispositif local de veille, d'observation et d'analyse est constitué dans chaque métropole, qui associe, en plus des élus et services, une équipe de chercheurs et des tiers identifiés localement pour leur expertise

Structurer les plateformes locales de production de connaissance associant chercheurs, praticiens et élus :

Des échanges entre les membres des plateformes permettent de construire un programme de recherche, dont la mise en œuvre doit permettre une symétrie de positions entre chercheurs, élus et praticiens et structurer une capacité d'expertise sur les processus de métropolisation

LES ACTEURS LOCAUX



L'État



Les élus
et les collectivités
territoriales



Les acteurs
et professionnels
de la ville



Les chercheurs



Produire et co-construire des connaissances au fil de l'eau :

La plateforme produit des ouvrages, des documents audiovisuels et des notes synthétiques au fur et à mesure de la progression de l'enquête et du traitement des données recueillies.

Mettre en discussion, restituer et valoriser les connaissances produites auprès des praticiens, des milieux académiques et du grand public :

L'animation du programme est assurée au travers de rendez-vous réguliers (séminaire national, colloques, etc.) qui garantissent la coordination des travaux en les inscrivant dans une grille de lecture commune et permet de capitaliser les connaissances sur la métropolisation. Des événements sont aussi organisés à l'échelle locale pour permettre la mise en discussion et la diffusion des travaux.

LA VALORISATION POPSU MÉTROPOLIS

Une valorisation didactique,
au fil des travaux de recherche,
pour restituer la production
scientifique du programme
et participer au débat public



Les conférences POPSU sont un lieu de débat sur les mutations urbaines et territoriales, visant à rapprocher les connaissances scientifiques et la pratique opérationnelle. Elles présentent l'avancée des réflexions sur des enjeux généraux, à l'échelle nationale et internationale, ainsi que des controverses. A cette fin, elles reprennent en verbatim les conférences de chercheurs et d'acteurs, prononcées à l'occasion de séminaires, de colloques et d'entretiens, pour les faire connaître au grand public.



Les cahiers POPSU rassemblent les connaissances inédites produites par les quinze plateformes du programme POPSU Métropoles au fil de leurs travaux de recherche-action. Chaque cahier aborde, au sein d'une métropole, un enjeu au cœur des préoccupations des chercheurs et des décideurs locaux. Pour ce faire, les cahiers associent, sous la forme de textes courts, les standards des publications scientifiques et ceux de l'édition grand public, de façon à rendre accessible au plus grand nombre les réflexions contemporaines sur le devenir des métropoles et des territoires avec lesquelles elles échangent.



Les entretiens POPSU sont réalisés avec de grands témoins des mutations des quinze métropoles partenaires du programme POPSU. Diffusés sous forme d'enregistrements vidéo, ils constituent une archive des évolutions de l'action publique urbaine française, tout en contribuant aux réflexions menées par les plateformes POPSU. Les grands témoins rencontrés apportent en effet un regard situé, historique et critique sur les trajectoires métropolitaines et les possibilités d'inflexion qui en découlent aujourd'hui.

Des rencontres POPSU ouvertes à tous sont organisées régulièrement dans les métropoles. Elles ont pour objet de mettre en visibilité les plateformes locales, en rassemblant l'ensemble de leurs membres et de leurs partenaires (élus, services, tiers parties-prenantes, chercheurs, etc.). Elles constituent aussi une scène d'échange où les travaux de recherche sont appropriés et mis en discussion, afin d'en co-construire ou d'en approfondir les résultats. Au plan national, plusieurs événements sont organisés pour croiser les regards sur les dynamiques de métropolisation, notamment des ateliers thématiques et des colloques internationaux.

La chaire POPSU sur la métropolisation est une chaire en réseau, qui associe, sur chaque site de la plateforme d'observation, l'ensemble de la communauté scientifique mobilisée et les formations auxquelles elles contribuent. Elle permet l'approfondissement des connaissances sur la métropolisation, à la fois en encourageant le développement de travaux nouveaux sur cet enjeu (notamment auprès d'étudiants et de jeunes chercheurs) et en diffusant et croisant les résultats des travaux des quinze plateformes du programme POPSU Métropoles, en particulier à l'échelle internationale.

Toutes ces productions sont accessibles en accès libre sur le site popsu.archi.fr



27 OUVRAGES

Les travaux menés dans le cadre des programmes POPSU 1, POPSU 2 et POPSU Europe ont donné lieu à la publication d'une vingtaine d'ouvrages. Certains sont monographiques tandis que d'autres permettent des comparaisons thématiques entre les villes partenaires.

Ces ouvrages sont présentés dans la plaquette ci-contre, disponible sur le site internet du programme.

15 MÉTROPOLLES EN RECHERCHE

LES MÉTROPOLLES POPSU ET LEURS THÉMATIQUES

COOPERATIONS TERRITORIALES
L'ATTRACTIVITE EN DEBATS
MODES DE VIE ET PRATIQUES HABITANTES
RESSOURCES, PAYSAGES ET METABOLISMES
NUMERIQUE
RELATIONS TRANSFRONTALIERES
MOBILITE
MODELES ECONOMIQUES
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TRANSITION
ENERGETIQUE
SANTÉ ET SOLIDARITE





MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE



La Métropole Aix-Marseille Provence, avec ses 92 communes et ses 1,8 millions d'habitants, est la plus étendue de France. Elle intègre des paysages naturels et agricoles, dont certains, comme sa façade maritime, l'étang de Berre ou les massifs et plaines de l'arrière-pays, sont exceptionnels. Ces paysages ont été identifiés comme une ressource et un levier de coopérations territoriales, qui doivent permettre d'améliorer l'attractivité et le cadre de vie métropolitain, mais aussi d'engager la transition écologique et énergétique.

Reconnaître, représenter et gouverner le paysage métropolitain

Agir sur le paysage implique d'en connaître les spécificités, de réfléchir au rôle qu'il peut jouer dans l'aménagement d'un territoire métropolitain et de l'avoir identifié comme un levier de l'action publique. La recherche vise, notamment par l'exploration *in situ* et la médiation artistique, à analyser les représentations des paysages, exceptionnels comme quoti-

diens, de la Métropole Aix-Marseille Provence et à évaluer si les collectivités territoriales peuvent s'appuyer sur ces représentations pour construire un « récit métropolitain », autorisant le partage de visions, valeurs et modes d'action. Dans le même temps, il s'agit de questionner la place du paysage dans les politiques publiques qui ont été ou sont actuellement mises en œuvre dans la métropole marseillaise, de façon à mieux comprendre pourquoi il n'est devenu que très récemment un objet investi par les discours et actions politiques.

Améliorer la résilience des paysages

Du fait du changement climatique, les paysages sont soumis à une accentuation des risques, qui peuvent dégrader les sols, les cycles de l'eau et la biodiversité, mais qui peuvent aussi avoir des effets en chaîne sur l'économie touristique, les infrastructures ainsi que les espaces industriels et habités. Il s'agit d'identifier si la prise en compte de ces risques peut déboucher sur la création d'usages nouveaux ou sur une meilleure valorisation des différentes ressources paysagères. Cette réflexion s'inscrit dans le contexte de l'extension des compétences métropolitaines à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des



inondations, qui permet d'envisager le développement de modes de gestion intégrés s'appuyant sur l'aménagement des paysages. Ceux-ci favorisent-ils de nouvelles coopérations interterritoriales dans une métropole aussi vaste ? Comment contribuent-ils à la mise en œuvre de politiques de réciprocité ?

Interroger les ressources des paysages de la transition énergétique

La mise en œuvre de la transition énergétique implique d'importantes mutations paysagères, aussi bien du fait de la valorisation de ressources naturelles encore peu ou mal exploitées que du fait de nouvelles coopérations entre les territoires de production et de distribution de l'énergie. L'aménagement du territoire, aujourd'hui orienté par les énergies fossiles, est aussi appelé à se transformer, avec des effets encore difficilement mesurables sur les paysages. Dans ce contexte, la recherche vise à réfléchir aux nouveaux rapports que la transition énergétique introduit entre les habitants et les paysages, en documentant non seulement les paysages de l'énergie existants, mais aussi les lieux présentant des potentiels énergétiques sous-exploités.

ÉLUS

Martine Vassal, Présidente d'Aix-Marseille Provence Métropole, Présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Conseillère municipale de Marseille | **Laure-Agnès Caradec**, Conseillère métropolitaine, Vice-présidente du Territoire de Marseille Provence, Adjointe au Maire de Marseille |

Michel Roux, Vice-Président d'Aix-Marseille Provence Métropole, chargé du projet métropolitain et du conseil de développement, Premier adjoint au Maire de Salon-de-Provence

PROFESSIONNELS

Vincent Fouchier, Référent POPSU, Directeur général adjoint au projet métropolitain et au conseil de développement, Aix-Marseille Provence Métropole | **Cyril Blanc**, Directeur Stratégie et cohérence territoriale, Aix-Marseille Provence Métropole

Nathalie Bruant-Serac, Chargée de mission Métropole, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise |

Christian Brunner, Directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise | **Patricia Da Silva**, Directrice des études, Agence d'Urbanisme Pays d'Aix | **Marc Del Corso**, Chef de mission Paysage, Aix-Marseille Provence Métropole |

Michel Gacon, Directeur général adjoint Agriculture, forêts, paysages, grands équipements, Aix-Marseille Provence Métropole | **Florence Hannin**, Cheffe de projet à la Direction des paysages, Aix-Marseille Provence Métropole | **Serge Lerda**, Directeur de l'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix - Durance

CHERCHEURS

Vincent Piveteau, Responsable scientifique, Directeur de l'École nationale supérieure du paysage | **Sylvie Salles**, Responsable scientifique, École nationale supérieure du paysage - LAREP

Alexandra Biehler, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - Project[s] | **Séverine Bonnin-Oliveira**, Aix-Marseille Université - LIEU | **René Borruey**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - INAMA | **Jean Noël Consalès**, Aix-Marseille Université - LIEU | **Eugénie Denarnaud**, École nationale supérieure du paysage - LAREP | **Jérôme Dubois**, Aix-Marseille Université - LIEU | **Éric Dussol**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - INAMA | **Alexandre Field**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - INAMA | **Frédéric Gimmig**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - INAMA | **Mathieu Gontier**, École nationale supérieure du paysage - LAREP | **Emeline Hatt**, Aix-Marseille Université - LIEU | **Laurent Hodebert**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - INAMA |

Adèle Justin, École nationale supérieure du paysage - LAREP | **Joris Masafont**, École nationale supérieure du paysage - LAREP | **Julien Monfort**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - INAMA | **Susanne Otto**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - INAMA | **Anne-Sophie Perrot**, École nationale supérieure du paysage - LAREP | **Benoit Romeyer**, Aix-Marseille Université - LIEU | **Marion Serre**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille - Project[s] |

Laure Thierrée, École nationale supérieure du paysage - LAREP



BORDEAUX MÉTROPOLE



Bordeaux Métropole, qui accueille dans ses 28 communes plus de 780 000 habitants, connaît une forte attractivité, du fait notamment du rayonnement de son patrimoine, de ses politiques publiques d'aménagement et de développement économique ou encore de son récent rapprochement de Paris par le train à grande vitesse. Il s'agit d'affiner la compréhension de ces ressorts de l'attractivité, mais aussi d'en interroger les limites, en observant notamment quelles pressions elle fait porter sur les écosystèmes à proximité ainsi que sur différentes strates sociales de la métropole et de son bassin d'influence.

La gestion des ressources métropolitaines au prisme de la durabilité

La métropole bordelaise, comme toutes les grandes villes, exploite des ressources à grande échelle pour assurer son fonctionnement et son développement. Les tenants et aboutissants de ces échanges entre territoires, qui ont longtemps été l'affaire d'experts, s'imposent aujourd'hui comme une nouvelle « affaire publique » du fait de l'injonction à une plus grande durabilité. Les collectivités territo-

riales cherchent en conséquence à gouverner autrement les inégalités dans la répartition des gisements de ressources et des lieux de leur utilisation, notamment en mettant en évidence les interdépendances entre territoires, en les inscrivant dans des processus globaux de transition et en renouvelant les outils mobilisés.

L'inflation immobilière : causes, dynamiques et disparités

Au cours de la dernière décennie, Bordeaux est devenue la « ville la plus chère de France » après Paris. La recherche vise à caractériser cette augmentation des prix immobiliers en en donnant à voir les dynamiques spatiales. Cela permettra notamment d'évaluer si des phénomènes de spéculation foncière peuvent être observés en différents points du territoire métropolitain, si l'attractivité liée au rayonnement culturel et économique hors du territoire régional est un ressort de l'inflation et s'il existe d'importantes disparités infra-métropolitaines dans les dynamiques des prix immobiliers.

Bordeaux, métropole technologique ?

Le dynamisme économique de Bordeaux Métropole pousse certains observateurs à parler d'un



écosystème entrepreneurial bordelais, qui serait particulièrement favorable à l'innovation numérique. La recherche, qui s'appuiera sur une base de données des start-up locales et une enquête auprès de leurs salariés, vise à savoir s'il s'agit là d'un simple effet de mode ou si le développement, puis la mise en réseau, de certains services et activités se traduisent par des effets économiques profonds et durables.

La métropole et le « populaire »

La question métropolitaine, à Bordeaux comme ailleurs, est surtout portée par la sphère des élus, des professionnels des politiques urbaines et des élites. La recherche se propose de déplacer le regard en sondant la manière dont les catégories populaires, comprises dans un sens large, vivent, pratiquent et se représentent Bordeaux Métropole et le processus de métropolisation. Elle s'appuiera sur une enquête transversale auprès de ménages appartenant aux catégories populaires, mais aussi sur l'observation des mobilisations populaires (en particulier dans le contexte d'opérations de transformation urbaine), ou sur le positionnement d'organisations syndicales, de la jeunesse des quartiers populaires ou encore des résidents des territoires péri-métropolitains.

ÉLUS

Alain Anziani, Président de Bordeaux Métropole, Maire de Mérignac | **Jacques Mangon**, Vice-président de Bordeaux Métropole, chargé de l'urbanisme réglementaire et de la stratégie foncière, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

PROFESSIONNELS

Stéphane Caze, Référent POPSU, adjoint au DG en charge de l'aménagement, Bordeaux Métropole | **Valérie Charle**, Directrice du foncier, Bordeaux Métropole | **Yasmine Darmante**, Directrice enseignement supérieur et rayonnement, Bordeaux Métropole | **Catherine Delaloy**, Directrice de la nature, Bordeaux Métropole | **Patrick Faucher**, Directeur de l'énergie, de l'écologie et du développement durable, Bordeaux Métropole | **Nicolas Gendrau**, Directeur de l'eau, Bordeaux Métropole | **Karine Gessner**, Directrice de l'habitat et de la politique de la ville, Bordeaux Métropole | **Antonio Gonzales-Alvarez**, Directeur d'équipe Dynamiques urbaines, Agence d'Urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (a'urba) | **Isabelle Gourgues**, Cheffe de service Coopérations territoriales, Bordeaux Métropole | **Olivier Mauret**, Directeur des coopérations et partenariats métropolitains, Bordeaux Métropole | **Damien Mouchague**, Directeur du conseil de développement durable, Bordeaux Métropole | **Charlotte Sorrin**, Adjointe au directeur général en charge du développement, Bordeaux Métropole | **Emmanuelle Thiry**, Adjointe à la chargée de mission Plan local de l'habitat, Bordeaux Métropole | **Patrick Tournache**, Chef du service stratégie et solidarités urbaines et Directeur adjoint de l'habitat et de la politique de la ville, Bordeaux Métropole | **Hélène Trouve-Robin**, Chargée de mission Plan local de l'habitat, Bordeaux Métropole

CHERCHEURS

Gilles Pinson, Responsable scientifique, Sciences Po Bordeaux - Centre Émile Durkheim

Aurélien Couture, Cheffe de projet, Forum Urbain, Sciences-Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim | **Laura Brown**, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux - PAVE | **Nathalie Gaussier**, Université de Bordeaux - GREThA |

Frédéric Gaschet, Université de Bordeaux - GREThA |

Benoît Giry, Université de Bordeaux - Centre Émile Durkheim |

Patrice Godier, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux - PAVE | **Adrien Gonzalez**, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux - PAVE |

Claude Lacour, Université de Bordeaux - GREThA |

Aurélien Lalanne, Université de Bordeaux - GREThA |

Viviane Le Hay, Sciences Po Bordeaux - Centre Émile Durkheim |

Glenn Mainguy, Sciences Po Bordeaux - Centre Émile Durkheim |

Guillaume Pouyane, Université de Bordeaux - GREThA |

Thierry Oblet, Université de Bordeaux - Centre Émile Durkheim |

Fabien Reix, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux - PAVE |

Vincent Tiberj, Sciences Po Bordeaux - Centre Émile Durkheim



BREST MÉTROPOLE



La métropole de Brest présente des caractéristiques singulières, du fait de sa position géographique périphérique et de sa dépendance historique aux décisions de l'État. C'est aussi une intercommunalité anciennement intégrée, mais qui ne rassemble aujourd'hui que huit communes et un peu moins de 205 000 habitants.

Ces caractéristiques invitent à réfléchir au positionnement de la métropole brestoise dans le système économique et urbain breton, mais aussi à la façon dont évoluent ses relations d'une part avec ses partenaires institutionnels et d'autre part avec les communes et intercommunalités qui l'entourent.

Les partenariats institutionnels et les représentations de la métropole

L'accession de l'intercommunalité brestoise au statut de métropole a eu, d'un point de vue institutionnel, des effets limités, la collaboration entre communes étant ancienne. Cependant, l'obtention de ce statut métropolitain s'est traduite par la volonté de redéfinir les relations entre la métropole et ses part-

naires institutionnels : l'Europe, l'État, la Région et le Département. En particulier, l'État a longtemps usé de méthodes prescriptrices, auxquelles se substituent dorénavant des dispositifs reposant sur la mise en concurrence des villes ou sur la contractualisation. L'enjeu est d'observer ces relations renouvelées. Parallèlement, il s'agit d'identifier si l'agglomération brestoise est considérée comme métropolitaine, par ses habitants comme dans l'imaginaire national, ce qui conduit à porter intérêt aux récits territoriaux produits par les acteurs locaux.

Repositionner la métropole brestoise dans l'Ouest breton

La métropole brestoise entretient de manière historique des relations avec les collectivités territoriales voisines, à l'échelle locale mais aussi à celle de la région Bretagne. Si ce dialogue interterritorial nourri a permis de susciter des collaborations fructueuses, il laisse partiellement en suspens la question du rôle de la métropole dans le système socio-économique local. L'enjeu est d'évaluer si celle-ci est en capacité de jouer un rôle d'entraînement pour l'économie territoriale, dans le contexte du rôle croissant du facteur résidentiel dans les dynamiques bretonnes et d'une spécialisation dans les activités orientées vers la mer. Cet



enjeu renvoie aussi à la question du périmètre de la métropole de Brest, et notamment à l'opportunité d'intégrer en son sein de nouvelles communes.

Une métropole à faible densité ?

Le développement de l'agglomération brestoïse a été principalement centrifuge et continue pour partie à l'être, en raison d'une offre foncière abondante et bon marché dans une grande partie des espaces périurbains du territoire, du niveau satisfaisant de leur équipement et du foisonnement des initiatives habitantes. L'enjeu est d'observer comment se déploient ces dynamiques de périurbanisation au sein de la métropole brestoïse, en lien d'une part avec des politiques publiques qui cherchent à les freiner, notamment parce qu'elles entraînent une consommation excessive d'espaces naturels et agricoles, et d'autre part avec les stratégies d'opérateurs urbains, qui peuvent chercher à en tirer parti. Cela se traduit notamment par une attention portée aux pratiques et aux mobilités des ménages périurbains, ainsi qu'à leurs perceptions de la densité.

ÉLUS

François Cuillandre, Président de Brest Métropole, Maire de Brest | **Frédérique Bonnard-Le Floch**, Vice-présidente de Brest Métropole, chargée des coopérations territoriales et politiques européennes et contractuelles, et de la proximité territoriale secteur ouest

PROFESSIONNELS

Benjamin Grebot, Référent POPSU, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Brest-Bretagne | **Christine Walid**, Référente POPSU, chargée de mission Agenda 2030 - Direction Générale Brest Métropole & ville | **Bertrand Uguen**, Directeur général des services de Brest Métropole & ville

CHERCHEURS

Lionel Prigent, Responsable scientifique, Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture

Maxime Agnola, Sciences Po Rennes - ARENES | **Denis Carré**, Université Paris Nanterre - EconomiX | **Erwann Charles**, Université de Bretagne Occidentale - AMURE | **Kevin Charles** (MCF), Université de Bretagne Occidentale - AMURE | **Martin Claux**, Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture | **Florie Colin**, Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture | **Célia Dèbre**, Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture | **Amandine Diener**, Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture | **Thomas Frinault**, Université Rennes 2 - ARENES | **Benoît Giry**, Sciences Po Rennes - ARENES | **Marthe Le Moigne**, (Université de Bretagne Occidentale - Lab-LEX | **Matthieu Leprince**, Université de Bretagne Occidentale - AMURE | **Nadine Levratto**, Université Paris Nanterre - EconomiX | **Hélène Martin-Brelot**, Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture | **Romain Pasquier**, Sciences Po Rennes - ARENES | **Matthieu Pourieux**, Université Rennes 1



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE



Le développement de Clermont Auvergne Métropole, composée de 21 communes et habitée par plus de 280 000 habitants, repose sur de remarquables aménités environnementales et une capacité ancienne à tirer parti des ressources de son territoire élargi. La perte du statut de capitale régionale en 2016, puis l'accès deux ans plus tard à celui de métropole, apparaissent comme l'occasion pour l'agglomération clermontoise de questionner sa capacité à mobiliser ses ressources et ses acteurs pour redéfinir son image, sa gouvernance et ses stratégies de développement.

Les représentations de la métropole clermontoise

Des représentations anciennement ancrées, associant le territoire clermontois à la ruralité, ainsi que les mutations institutionnelles récentes ont poussé Clermont Auvergne Métropole à revoir ses stratégies en matière d'attractivité. Quelles représentations les acteurs publics comme privés mobilisent-ils pour « faire métropole » et rendre le territoire visible à l'échelle internationale ? Deux dispositifs font l'objet d'une atten-

tion particulière : la recherche de labellisations, que celles-ci reposent sur des critères patrimoniaux, environnementaux, culturels, éducatifs, numériques ou d'innovation sociale ; la mise en réseaux des territoires concernés par le développement des activités de l'entreprise Michelin, dont le siège est situé à Clermont-Ferrand. Dans les deux cas, il s'agit d'observer comment ces dispositifs permettent des synergies entre acteurs et encouragent des processus de valorisation et de dévalorisation de parties du territoire métropolitain.

Les coopérations avec les territoires voisins

Clermont Auvergne Métropole entretient différents types de relations avec les territoires qui l'entourent. Il s'agit d'évaluer si, dans ces relations, chacune des parties œuvre au développement de l'ensemble, dans un processus de réciprocité territoriale. L'analyse des documents locaux d'aménagement permet d'abord de dresser un panorama des relations existantes, de cartographier les aires géographiques concernées et d'évaluer les niveaux de coopération. L'analyse plus détaillée des politiques alimentaires questionne ensuite la gouvernance de l'approvisionnement en circuit court et les transformations des



paysages périurbains et ruraux qu'elles suscitent. Parallèlement, l'attention portée à la structuration de coopérations interterritoriales autour de la santé, dans le domaine de la cancérologie, interroge la capacité de la métropole à mettre en réseau les acteurs de la santé et à organiser les parcours de soin des patients.

Aux marges de Clermont Auvergne Métropole

Les marges de la métropole clermontoise présentent, comme celles d'autres grandes agglomérations, un fort potentiel de mutabilité, résultant d'un aménagement souvent dicté par des dynamiques économiques et fonctionnelles plutôt que par le souci de préserver des terres agricoles. Une zone urbanisée, située à l'Est de la ville de Clermont-Ferrand, où se superposent infrastructures de mobilités, lotissements, zones d'activités et commerciales, espaces boisés et noyaux villageois anciens, apparaît comme particulièrement représentative de cette situation. La recherche vise à mieux apprécier les modalités de densification de ce territoire, puis à évaluer s'il peut constituer une nouvelle centralité métropolitaine, en posant par le relevé, la cartographie et le projet architectural les bases de nouvelles pratiques d'aménagement susceptibles de mieux intégrer ces espaces à la dynamique métropolitaine.

ÉLUS

Olivier Bianchi, Président de Clermont Auvergne Métropole, Maire de Clermont-Ferrand | **Grégory Bernard**, Conseiller métropolitain, Adjoint à l'urbanisme, l'habitat et le logement de Clermont-Ferrand | **Jean-Marc Morvan**, Vice-président de Clermont Auvergne Métropole, chargé de l'université, de la recherche, de l'innovation et de l'attractivité, Maire d'Orcines

PROFESSIONNELS

Christine Fournioux, Référente POPSU, Directrice de la dynamique communautaire et des politiques contractuelles, Clermont Auvergne Métropole | **Hélène Mazaleyrat**, Référente POPSU, Chargée de mission Enseignement supérieur, recherche et innovation, Clermont Auvergne Métropole | **Virginie Picard-Squizzato**, Référente POPSU, Directrice de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Clermont Auvergne Métropole | **Charles Hazet**, Directeur de l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

CHERCHEURS

Hélène Mainet, Responsable scientifique, Université Clermont Auvergne – Territoires | **Géraldine Texier-Rideau**, Responsable scientifique, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand – GRF Ressources

Jean-Charles Edouard, Université Clermont Auvergne – Territoires | **Amélie Flamand**, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand – GRF Ressources | **Eric Langlois**, Université Clermont Auvergne – Territoires | **Salma Loudiyi**, VetAgroSup – Territoires | **Pierre-Mathieu Le Bel**, IRSTEA Clermont-Ferrand – Territoires | **Laurent Meriade**, Université Clermont Auvergne – CleRMa | **Victoria Mure-Ravaud**, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand - GRF Ressources | **Jean-Dominique Prieur**, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand – GRF Ressources | **Laurent Rieutort**, Université Clermont Auvergne – Territoires | **Corinne Rochette**, Université Clermont Auvergne – CleRMa | **David Robin**, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand – GRF Ressources | **Guillaume Vergnaud**, Université Clermont Auvergne – Territoires



DIJON MÉTROPOLE



Dijon Métropole, intégrant 23 communes et habitée par plus de 250 000 habitants, a l'ambition de devenir une métropole « intelligente », par l'introduction du numérique dans la production et la gestion urbaine, et une métropole durable, à même d'accompagner la transition écologique. Il s'agit d'évaluer si ces objectifs peuvent s'articuler, en interrogeant la capacité des données numériques à améliorer le fonctionnement urbain, les conditions de maîtrise de ces données par les collectivités territoriales et les possibilités d'appropriation des innovations techniques par les habitants.

La construction participative d'une plateforme d'expérimentation environnementale

Afin d'évaluer les complémentarités entre les données produites par la ville « intelligente » et les politiques publiques incitant à la durabilité, la recherche vise à construire un observatoire environnemental nourri par un réseau de capteurs permettant de cartographier en temps réel et à une échelle fine les températures, l'humidité ainsi que la qualité de l'air dans Dijon Métropole. Il est prévu d'engager les élus, la po-

pulation et des associations dans la conception et la réalisation de cet observatoire, de façon notamment à favoriser l'accès aux données produites, leur appropriation par le grand public et leur capacité de transformation des politiques publiques. Parallèlement, la recherche vise à évaluer la connaissance qu'ont les habitants de la métropole dijonnaise de leurs droits sur les données produites par les dispositifs urbains « intelligents », aussi bien du point de vue de leur collecte que de leur utilisation.

Îlots de chaleur urbains, qualité de l'air et mobilités

Les données rassemblées au sein de l'observatoire environnemental permettent d'observer non seulement la répartition dans l'espace métropolitain de différents phénomènes liés au changement climatique et aux activités carbonées, mais aussi d'en questionner les effets sur les pratiques et les représentations des habitants. Dans le contexte du développement des canicules et des vagues de chaleur, il s'agit d'abord d'identifier les îlots de chaleur urbains dans la métropole dijonnaise et d'envisager des pistes d'évolution de l'aménagement des zones concernées. Il s'agit ensuite de parvenir à une meilleure connaissance des évolutions des déplacements quotidiens au sein de la métropole. Cela permet, d'une part, de savoir si de



nouveaux modes de déplacements améliorent la qualité de l'air et, d'autre part, d'évaluer les effets de ces différents facteurs (îlot de chaleur, qualité de l'air et mobilités) sur les dynamiques des prix immobiliers. Ces travaux visent à développer des approches intégrées des politiques environnementales et de leurs effets, particulièrement sur les populations les plus vulnérables.

Les habitants de la métropole « intelligente »

Les habitants de Dijon Métropole et des collectivités territoriales mitoyennes expriment sur les réseaux sociaux numériques leurs représentations du territoire métropolitain et leurs pratiques de ses aménités. L'exploitation de ces données massives peut-elle permettre de mieux comprendre les rapports des citoyens au territoire et aux institutions de Dijon Métropole ? Une attention particulière est portée aux différences entre les représentations des habitants des quartiers centraux, des communes périurbaines et rurales et des territoires périmétropolitains, de façon à savoir si le sentiment d'appartenance à la métropole varie selon un gradient centre-périphérie.

ÉLUS

François Rebsamen, Président de Dijon Métropole, Maire de Dijon | **Pierre Pribetich**, Vice-Président, en charge de l'éco-habitat, de l'urbanisme, du PLUIHD, adjoint au Maire de Dijon | **Denis Hameau**, Conseiller métropolitain, chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, et du projet On Dijon Métropole intelligente, Conseiller municipal de Dijon | **Pierre Pribetich**, Vice-président de Dijon Métropole, chargé de l'éco-habitat, de l'urbanisme et du plan local d'urbanisme intercommunal, Adjoint au Maire de Dijon | **Jean- François Dodet**, Vice-Président en charge de la Biodiversité, de la qualité de l'air, du plan bruit, Maire de Saint-Apollinaire | **Jean-Patrick Masson**, Vice-Président en charge des déchets, réseaux, concessionnaires et régies, énergie renouvelable, hydrogène et photovoltaïque, du dossier H2020, Conseiller municipal de Dijon

PROFESSIONNELS

Maxime Gérardin, Référent POPSU, Collaborateur au cabinet du Maire de Dijon | **Anne Volatier**, Référente POPSU, Chargée de mission Observatoire et prospective à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Dijon Métropole | **Pierre Lerch**, Directeur de l'urbanisme et de l'environnement, Dijon Métropole

CHERCHEURS

Thomas Thévenin, Responsable scientifique, Université de Bourgogne - ThéMA
Guillaume Busseuil, Université de Bourgogne - CREDIMI | **Anne-Sylvie Courdier-Cuisinier**, Université de Bourgogne - CREDIMI | **Christophe Cruz**, Université de Bourgogne - LIB | **Jean Dubé**, Université de Bourgogne - LEDI | **Justin Emery**, Université de Bourgogne - ThéMA | **Julie Fen-Chong**, Université de Bourgogne - ThéMA | **Laurent Gautier**, Université de Bourgogne - Centres Interlangues TIL | **Ludovic Granjon**, Université de Bourgogne - ThéMA | **Anne Jégou**, Université de Bourgogne - ThéMA | **Clotilde Jourdain-Fortier**, Université de Bourgogne - CREDIMI | **Eric Leclercq**, Université de Bourgogne - LIB | **Diego Legros**, Université de Bourgogne - LEDI | **Nadège Martiny**, Université de Bourgogne - Biogéosciences | **Lucile Pillot**, Université de Bourgogne - ThéMA | **Benjamin Pohl**, Université de Bourgogne - Biogéosciences | **Mario Rega**, Université de Bourgogne - Biogéosciences | **Yves Richard**, Université de Bourgogne - Biogéosciences



MÉTROPOLE DU GRAND LYON

GRAND LYON
la métropole

L'agglomération lyonnaise connaît une expansion importante depuis plusieurs décennies. Si la Métropole du Grand Lyon est composée de 59 communes et habitée par 1,3 million d'habitants, elle ne couvre qu'une partie restreinte de l'aire d'influence de l'agglomération. Il s'agit, à cette échelle, de s'interroger sur les relations entre la métropole et les autres territoires, en se concentrant sur des enjeux sociaux et économiques, afin de réfléchir aux modalités, aux référentiels et aux outils mobilisables par les métropoles pour réduire les inégalités spatiales.

Les parcours des accédants modestes à la propriété au sein de l'aire métropolitaine

Pour beaucoup de ménages qui travaillent dans le Grand Lyon, l'accession à la propriété d'une maison individuelle passe par le franchissement des limites de la métropole. Il s'agit de préciser ce qui détermine le choix entre un appartement dans une commune de banlieue populaire et une maison individuelle aux confins de l'aire métropolitaine, en portant une attention particulière au coût des mobilités quotidiennes et à la vulnérabilité énergétique. Cela permet de ques-

tionner les politiques de solidarité qu'il est possible de mettre en place pour lutter contre les différents types de précarité auxquels peuvent être exposés les ménages périurbains.

Les enjeux de la lutte contre l'étalement urbain

L'attrait pour la maison individuelle contribue, avec d'autres processus, à l'étalement des métropoles jusque dans des territoires dont les fonctions étaient jusqu'alors principalement agricoles ou naturelles. La lutte contre cet étalement urbain apparaît, dans les documents de planification et d'urbanisme des collectivités de l'aire métropolitaine lyonnaise et, en particulier dans les schémas de cohérence territoriale, comme une volonté partagée. En étudiant comment la lutte contre l'étalement urbain est perçue par différents acteurs, il s'agit d'évaluer si les collectivités sont en capacité d'établir une stratégie coordonnée en la matière.

Les relations entre le Grand Lyon et les communautés limitrophes

Des dynamiques de coopération entre l'institution métropolitaine et les collectivités voisines existent. Il s'agit de les donner à voir, en mettant en évidence la diversité des intérêts à coopérer et des moyens pour



le faire. L'analyse porte notamment sur les syndicats mixtes auxquels la métropole et les collectivités limitrophes adhèrent. Deux domaines de coopération, pouvant particulièrement donner lieu à des complémentarités entre territoires, feront l'objet d'une analyse détaillée : les politiques du transport ainsi que les modalités de gestion de l'offre de loisirs, de culture et de tourisme.

Étudier dans le Grand Lyon en étant originaire de l'aire métropolitaine

Parmi les résidents des territoires de l'aire métropolitaine éloignés des centralités lyonnaises, les étudiants sont confrontés à des choix résidentiels et de lieux d'étude spécifiques, qui peuvent avoir des effets sur leurs parcours, et notamment leur capacité à accéder à des études longues ou particulièrement valorisées. Il s'agit de comprendre les ressorts des choix étudiants et d'identifier les leviers d'intervention des collectivités territoriales, en particulier en ce qui concerne la localisation et l'attractivité de différents sites universitaires, mais aussi l'organisation des mobilités et des lieux de résidence des étudiants.

ÉLUS

Bruno Bernard, Président de la métropole du Grand Lyon
Jérémy Camus, vice-président, en charge de la politique agricole et alimentation et des enjeux fonciers agricoles

PROFESSIONNELS

Grégoire Carrier, Référent POPSU, Directeur des stratégies territoriales et des politiques urbaines, Métropole du Grand Lyon | **Claire Wantz**, Référente POPSU, Chargée de mission Coopérations et innovations à la Direction des stratégies territoriales et des politiques urbaines, Métropole du Grand Lyon | **Emmanuelle Boucheron**, Chargée de mission Habitat, plan local d'urbanisme et de l'habitat et observatoires à la Direction de l'habitat et du logement, Métropole du Grand Lyon | **Evelyne Carret-Thaller**, Chargée de mission au service Déplacement à la Direction des stratégies territoriales et des politiques urbaines, Métropole du Grand Lyon | **Sabine Chatriant**, Responsable de l'unité Habitat à la Direction de l'action foncière et immobilière, Métropole du Grand Lyon | **Catherine Clavel**, Chargée de mission Développement durable à la Direction des stratégies territoriales et des politiques urbaines, Métropole du Grand Lyon | **Hilda Draye**, Cheffe de projet Stratégie foncière à la Direction de l'action foncière et immobilière, Métropole du Grand Lyon | **Natalia Fillod-Barbarino**, Responsable de l'atelier Habitat, habitants & mobilité, Agence d'Urbanisme de Lyon (UrbaLyon) | **Pauline Gabillet**, Chargée de mission Planification énergétique à la Direction des stratégies territoriales et des politiques urbaines, Métropole du Grand Lyon | **Véronique Hartmann**, Responsable de l'unité Agriculture, espaces naturels, biodiversité à la Direction des stratégies territoriales et des politiques urbaines, Métropole du Grand Lyon | **Laurence Lupin**, Responsable du service Universités à la Direction innovation et action économique, Métropole du Grand Lyon | **Fanny Michel**, Urbaniste territoriale Val de Saône à la Direction des stratégies territoriales et des politiques urbaines, Métropole du Grand Lyon | **Benoit Provillard**, Chargé d'études mobilité, prospective et stratégie territoriale, UrbaLyon | **Adeline Rambeau**, Développeur économique à la Direction innovation et action économique, Métropole du Grand Lyon | **Olivier Roussel**, Adjoint au Directeur général en charge des approches et stratégies métropolitaines à UrbaLyon | **Pascale Simard**, Directrice en charge de l'innovation et des réseaux, UrbaLyon | **Emmanuel Thimonier-Rouzet**, Chargé d'études en stratégies des grands territoires, UrbaLyon | **Agnès Tranchant**, Chargée de développement Habitat à la Direction de l'habitat et du logement, Métropole du Grand Lyon | **Jérémy Tourtier**, Chargé de mission, Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise | **Jean-Marc Valentin**, Chargé de mission Coopérations territoriales à la Direction des stratégies territoriales et des politiques urbaines, Métropole du Grand Lyon

CHERCHEURS

Éric Charmes, Responsable scientifique, École nationale des travaux publics de l'État – EVS-RIVES
Maryame Amarouche, École nationale des travaux publics de l'État – EVS-RIVES | **Elodie Dupuit**, École nationale des travaux publics de l'État – EVS-RIVES | **Olivier Klein**, École nationale des travaux publics de l'État – LAET | **Rachel Linossier**, Université Lumière Lyon-2 – Triangle | **Bruno Loustalet**, École nationale des travaux publics de l'État – EVS-RIVES | **Marie-Clotilde Meillerand**, École nationale des travaux publics de l'État – LAET | **Chloé Morhain**, École nationale des travaux publics de l'État – LAET | **Jean-Pierre Nicolas**, École nationale des travaux publics de l'État – LAET | **Roelof Verhage**, Université Lumière Lyon-2 – Triangle



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE



La métropole grenobloise, forte d'environ 450 000 habitants, doit aujourd'hui s'inscrire dans un nouveau contexte d'évolution des grands centres urbains, en questionnant notamment son modèle de développement, qui repose sur des synergies fortes entre industries, centres de recherche et administrations. Son économie comme son environnement restent fragiles et exposés à des risques, qu'il apparaît nécessaire d'identifier et d'anticiper. Ce constat amène les acteurs grenoblois à réfléchir à la manière dont ils peuvent améliorer la résilience de la métropole, c'est-à-dire sa capacité à résister aux crises, mais aussi, au-delà, à s'adapter aux mutations contemporaines.

Les mutations du système socio-économique local

La résilience grenobloise est évaluée à l'aune des évolutions contemporaines du modèle socio-économique local. Celui-ci, souvent qualifié de « technopolitain », a été impulsé par les institutions publiques : il repose sur des incitations à l'innovation pour favoriser le développement économique et sur la promotion

d'une urbanité durable par des projets conçus comme exemplaires. Si ce modèle présente des fragilités, il fait néanmoins preuve de capacités d'adaptation, notamment face aux transitions numériques et écologiques. Dans le même temps, la métropole grenobloise se caractérise, à l'instar de nombreuses métropoles, par l'émergence de pratiques socio-économiques alternatives. Celles-ci reposent sur des initiatives individuelles ou collectives, relevant de l'expérimentation sociale. L'enjeu est de comprendre ici si ce mode de développement peut être articulé avec le modèle « technopolitain » et en quoi leur rapprochement peut renforcer la résilience locale.

La montagne dans les stratégies métropolitaines

La métropole grenobloise est inscrite dans un contexte géographique spécifique. Il s'agit d'évaluer si une meilleure prise en compte par les politiques publiques des territoires voisins et notamment de l'environnement montagneux peut contribuer à la résilience. Cela implique d'étudier comment la présence de la montagne se manifeste et comment elle est perçue, notamment par les acteurs politiques et économiques grenoblois. Les stratégies de domestication de l'environnement, largement dominantes au XX^e siècle, semblent en effet s'effacer au profit d'un déve-



loppement territorial plus intégré et adapté de façon souple aux besoins et contraintes des plaines comme des pentes. La manière dont ces stratégies renouvelées sont élaborées et se concrétisent est analysée au travers des documents d'urbanisme métropolitains, mais aussi de projets mis en œuvre par les nombreuses parties prenantes, de statut public comme privé.

Articuler attractivité et hospitalité

Il s'agit d'apprécier la capacité de la métropole grenobloise à accueillir des individus venant d'ailleurs. Cette capacité peut en effet être perçue comme un levier pour améliorer la résilience locale, notamment parce qu'elle peut aboutir à transformer le cadre de vie urbain, à développer les économies résidentielles et touristiques ou encore à améliorer les capacités d'accueil et d'intégration des populations vulnérables. Il s'agit en conséquence d'observer les flux migratoires, mais aussi les situations et les parcours concrets de métropolitains temporaires et de néo-métropolitains, qu'ils soient ingénieurs, étudiants, touristes, réfugiés ou migrants. À l'aune de ces données et de ces expériences, l'enjeu est de réfléchir de façon exploratoire aux politiques publiques à mettre en œuvre en considérant l'ensemble du territoire métropolitain comme un bien commun.

ÉLUS

Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole, Maire de Pont-de-Claix

PROFESSIONNELS

Hélène Clot, Référente POPSU, Responsable de la mission Stratégie et innovation publique, Grenoble Alpes Métropole | **Philippine Lavoillette**, Référente POPSU, Chargée de mission Observation et Prospective, Grenoble Alpes Métropole | **Malik Allam**, Directeur de la cohésion territoriale et de la politique de la ville, Grenoble Alpes Métropole | **Emmanuel Boulanger**, Directeur d'études Habitat et cohésion sociale, Agence d'Urbanisme de la région grenobloise (AURG) | **Yatina Calixte**, Chargée de mission, Agence d'urbanisme de la région grenobloise | **Jean-Michel Evin**, Directeur général adjoint de la cohérence territoriale, Grenoble Alpes Métropole | **Clément Frossard**, Chargé de mission Prospective, Grenoble Alpes Métropole | **Bruno Magnier**, Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement, Grenoble Alpes Métropole | **Alexandre Mignotte**, Chargé de mission Montagne, Grenoble Alpes Métropole | **Benoît Parent**, Directeur général de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise | **Murielle Pezet-Kuhn**, Directrice d'études Territoires et environnement, Agence d'urbanisme de la région grenobloise | **Françoise Pichavant**, Directrice d'études Observation, Agence d'urbanisme de la région grenobloise | **Frédéric Pontoire**, Directeur d'études Territoires et urbanisme, Agence d'urbanisme de la région grenobloise | **Anne Quantin-Pottecher**, Responsable de la communication, Agence d'urbanisme de la région grenobloise | **Boris Solodki**, Chargé de mission auprès du Directeur général des services, Grenoble Alpes Métropole

CHERCHEURS

Magali Talandier, Responsable scientifique, Université Grenoble Alpes – PACTE

Charles Ambrosino, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Dominique Baud**, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Cristina Del Biaggio**, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Adriana Diaconu**, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Jennifer Buyck**, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Ségolène Cognat**, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Thibault Daudigeos**, Grenoble École de Management | **Nicolas Douay**, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Josselin Tallec**, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Nicolas Tixier**, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble – AAU-CRESSON | **Silvère Tribout**, Université Grenoble Alpes – PACTE



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Les quatre-vingt-dix communes de la Métropole Européenne de Lille hébergent plus de 1,1 million d'habitants et de multiples centralités.

Engagées de longue date dans des démarches de coopération, elles sont amenées, avec la constitution de la région Hauts-de-France, avec également l'accentuation de problématiques environnementales, à se pencher à nouveau sur les modalités de leurs échanges, au sein de la métropole autant qu'avec les villes proches, les villes belges de l'Eurométropole, Bruxelles et au-delà. Il s'agit d'interroger la possible constitution d'un modèle de métropole en réseau, pouvant créer des complémentarités entre centralités à une large échelle.

Le métabolisme territorial lillois

Les métropoles nécessitent, pour satisfaire aux besoins de leurs habitants, des échanges d'énergie et de matières, dont la gestion implique des coopérations avec d'autres territoires. Ceux-ci peuvent en effet produire ou stocker les ressources nécessaires aux métropoles (appelés intrants), être traversés par des flux de ressources ou encore être concernés par la gestion des déchets au sens large (ou extrants). Il s'agit d'observer

la circulation de ces flux, mais aussi l'organisation des collaborations institutionnelles autour de leur gestion. L'analyse du métabolisme de la Métropole Européenne de Lille et de ses territoires voisins se centre notamment sur la ressource en eau : sa qualité, les modalités de partage des nappes phréatiques à l'échelle de la région transfrontalière, de gestion des eaux usées ou encore de valorisation et de protection des espaces humides et des champs captants. Ces réflexions sont menées dans le contexte plus général de l'analyse de la prise de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) par la métropole et dans le contexte du grand projet transfrontalier de « l'Espace bleu », porté par l'Eurométropole.

Les coopérations économiques dans l'aire d'influence métropolitaine

En matière de développement économique, les logiques de concentration et de compétition continuent à primer dans l'aire métropolitaine lilloise, à la fois entre les centralités métropolitaines et avec les villes moyennes proches. Il s'agit d'étudier comment ces logiques peuvent être dépassées, de façon à construire un intérêt commun à coopérer et pour structurer une métropole en réseau « productive », dont l'attractivité bénéficie à toute la région. Pour ce faire, il est proposé de confronter les stratégies de certaines collectivités ter-



ritoriales visant à promouvoir les tiers-lieux productifs et les stratégies de localisation des acteurs de l'économie collaborative. L'observation des modalités de mise en place d'une gestion plus concertée de la ressource foncière pour les activités économiques et commerciales vient compléter l'analyse, en particulier dans le contexte transfrontalier : la proximité des zones d'activités wallonnes et l'attractivité de celles flamandes incitent à la recherche de complémentarités.

Des partenariats jusqu'au-delà des frontières nationales

L'étude des coopérations de la Métropole Européenne de Lille implique d'observer aussi bien les rapports entre les communes faisant partie de la métropole, ceux avec les villes moyennes proches (notamment dans le territoire du bassin minier), mais aussi les échanges transfrontaliers avec la Belgique. Il s'agit d'une part d'analyser l'évolution historique de ces relations, notamment pour rendre compte des conditions politiques de leur instauration et de leurs apports effectifs aux territoires. D'autre part, une attention particulière est portée aux outils institutionnels et techniques de maîtrise d'ouvrage et aux dispositifs spécifiques mobilisés pour mettre en place, pérenniser et rendre opératoires ces coopérations. Les mêmes questions concernent les relations transfrontalières, elles aussi dépendantes de conditions politiques, institutionnelles et techniques, et qui impliquent, en plus des collectivités territoriales, les États français et belge.

ÉLUS

Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, Maire de Péronne-en-Mélantois | **Alain Bernard**, Premier Vice-président de la Métropole Européenne de Lille, chargé de la gouvernance et des partenariats institutionnels, Maire de Bouvines

PROFESSIONNELS

Simon Jodogne, Référent POPSU, Directeur adjoint Gouvernance et dialogues territoriaux, Métropole Européenne de Lille | **Dany Mackowiak**, Référent POPSU, Directeur général adjoint du pôle Planification stratégique et gouvernance, Métropole Européenne de Lille | **Yannick Bogni**, Directeur général adjoint Aménagement et habitat, Métropole Européenne de Lille | **Laura Cantaloube**, Cheffe de projet Développement territorial, Métropole Européenne de Lille | **Bruno Casette**, Directeur général des services, Métropole Européenne de Lille | **Didier Decoupigny**, Directeur général de l'Agence de développement et d'urbanisme de la Métropole Européenne de Lille | **Loïc Delhuenne**, Directeur de l'Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (GECT) | **Séverine Flahault**, Directrice adjointe de l'Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (GECT) | **Catherine Guieu**, Directrice générale adjointe du pôle Réseaux, services et mobilité-transports, Métropole Européenne de Lille | **Aurélié Raibon**, Directrice Gouvernance et dialogues territoriaux, Métropole Européenne de Lille

CHERCHEURS

Marc Dumont, Responsable scientifique, Université de Lille – TVES | **Bénédicte Grosjean**, Responsable scientifique, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille – LACTH

Sabine Barles, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – Géographie-Cités | **Pauline Bosredon**, Université de Lille – TVES | **Philippe Deboudt**, Université de Lille – TVES | **Frédérique Delfanne**, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille – LACTH | **Magalie Franchomme**, Université de Lille – TVES | **Sophie Gravereau**, Université de Lille – TVES | **Marie-Thérèse Gregoris**, Université de Lille – TVES | **Annette Groux**, Université de Lille – TVES | **Christophe Leclercq**, Université de Lille – TVES | **Richard Lemeiter**, Université de Lille – TVES | **Christine Liefoghe**, Université de Lille – TVES | **Philippe Menerault**, Université de Lille – TVES | **Didier Paris**, Université de Lille – TVES | **Thomas Perrin**, Université de Lille – TVES | **Daniela Perrotti**, Université Catholique de Louvain – CREAT | **Maryvonne Prévot**, Université de Lille – TVES | **Adam Prominski**, Université de Lille – TVES | **Pauline Pupier**, Université d'Artois – Discontinuités | **Frédéric Santamaria**, Université Grenoble Alpes – PACTE | **Helga Scarwell**, Université de Lille – TVES | **François Tacail**, Université de Lille – TVES | **Emmanuel Vinchon**, Université de Lille – TVES



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE



Montpellier Méditerranée Métropole, qui rassemble 31 communes et plus de 460 000 habitants, s'est développée sur la façade méditerranéenne au sein d'un territoire courant d'Alès à Sète voire Béziers, et s'ouvrant à l'arrière-pays. Si sa structuration progressive s'est appuyée sur d'importants projets de transformation urbaine, l'enjeu semble aujourd'hui de renouveler les relations avec ces agglomérations dans le contexte notamment de pressions sur les ressources foncières et de l'accentuation des risques liés au changement climatique. Selon quelle figure ce déploiement se manifeste-t-il ?

L'offre et les pratiques culturelles dans l'aire d'influence métropolitaine

Les politiques culturelles de l'agglomération montpelliéraine, principalement fondées sur le primat de l'offre, ont été structurantes dans son développement et sont souvent présentées comme singulières. La recherche interroge les opportunités de renouvellement de ces politiques, en montrant comment des initia-

tives telles que les collectifs de spectateurs ou les espaces coopératifs peuvent contribuer à une production culturelle plus horizontale et transversale. Parallèlement, elle vise à questionner les pratiques culturelles à l'échelle métropolitaine, pour évaluer la sédentarité ou le nomadisme des publics de la culture et à interroger le rayonnement culturel de la métropole au-delà de ses limites. Enfin, il s'agit d'observer en quoi le territoire peut apparaître lui-même comme un objet culturel, support de représentations et d'identifications spatiales.

Le littoral, espace stratégique et nouveau front métropolitain

Montpellier est une ville rétro-littorale, mais qui connaît aujourd'hui, du fait de la métropolisation, une importante expansion vers la Méditerranée. Dans l'espace entre le noyau urbain ancien et la mer existent deux modèles de développement urbain concurrents : celui des stations littorales héritées de la Mission Racine, en voie de requalification ; et celui, plus récent, de la périurbanisation. L'enjeu est de savoir comment, dans ce contexte, le développement de la métropole vers la mer peut être organisé, en interrogeant le fonctionnement de ces deux modèles et les stratégies



des acteurs responsables de leur développement et de leur gestion. Parallèlement, il s'agit d'évaluer si la métropolisation littorale est viable à long terme, dans le contexte du changement climatique et des risques liées à la montée des eaux. Les modalités de la gouvernance de la prévention des risques, qui implique différents acteurs parmi lesquels Montpellier Méditerranée Métropole s'impose progressivement, font l'objet d'une attention particulière.

Production et régulation immobilières

Montpellier Méditerranée Métropole et ses périphéries connaissent un développement résidentiel rapide qui résulte de stratégies foncières publiques ou privées et de l'implication d'acteurs de la chaîne de l'immobilier. La recherche vise à questionner, dans le contexte d'une inégalité d'attractivité et de ressources entre les différentes parties du territoire, la possibilité d'une régulation coordonnée de l'intervention de ces acteurs. Pour ce faire, il s'agit d'abord d'étudier les différents outils mobilisés par les collectivités pour traduire leurs attentes quant à la production immobilière, notamment dans les politiques foncières, les documents d'urbanisme et de planification ou par le biais de dispositifs de négociation. Il s'agit ensuite d'analyser les espaces immobiliers produits au cours de la dernière décennie dans la métropole, en évaluant notamment s'ils aboutissent à des formes urbaines standardisées et s'ils permettent des modes d'habiter et de déplacement compatibles avec les exigences de solidarité territoriale et de transition écologique.

ÉLUS

Michaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Maire de Montpellier |

PROFESSIONNELS

Rémy Ailleret, Référent POPSU, Directeur général adjoint du Département aménagement et développement durable du territoire, Montpellier Méditerranée Métropole | **Fabien Blasco**, Référent POPSU, Directeur de l'innovation, des politiques contractuelles et SIG, Montpellier Méditerranée Métropole | **Philippe Boulet**, Directeur général adjoint du Département développement économique, emploi et insertion, Montpellier Méditerranée Métropole | **Luc Egoumenides**, Directeur général, Transports de Montpellier Méditerranée Métropole | **Christian Fina**, Directeur général des services, Montpellier Méditerranée Métropole | **Eugène Gréau**, Président de l'association Urbanistes Occitanie Méditerranée | **Isabelle Hirschy**, Responsable du projet Territoire d'art et d'histoire, Département culture et sport, Montpellier Méditerranée Métropole | **Yves Nurit**, Directeur général du Département aménagement et développement durable du territoire, Montpellier Méditerranée Métropole | **Sophie Saelles**, Directrice de cabinet, Montpellier Méditerranée Métropole

CHERCHEURS

Laurent Viala, Responsable scientifique, École nationale supérieure d'architecture de Montpellier – LIFAM
Hassan Ait Haddou, École nationale supérieure d'architecture de Montpellier – LIFAM | **Sylvain Barone**, IRSTEA Montpellier – G-EAU | **Johana Baticle**, École nationale supérieure d'architecture de Montpellier – LIFAM | **Isabelle Berry-Chikhaoui**, Université Paul-Valéry Montpellier 3 – ART-Dev | **Aurélié Delage**, Université de Perpignan – ART-Dev | **Félix Dupin-Meynard**, Université de Montpellier – CEPEL | **Arnaud Huc**, Université de Montpellier – CEPEL | **Valérie Lavaud-Letilleul**, Université Paul-Valéry Montpellier 3 – ART-Dev | **Khedidja Mamou**, École nationale supérieure d'architecture de Montpellier – LIFAM | **Laura Michel**, Université de Montpellier – CEPEL | **Emmanuel Négrier**, Université de Montpellier – CEPEL | **Belinda Redondo**, Université de Nîmes – PROJEKT | **François Valegeas**, Université Paul-Valéry Montpellier 3 – ART-Dev | **Thomas Watkin**, Université de Nîmes – PROJEKT



NANTES MÉTROPOLE



L'injonction à la durabilité et aux transitions écologiques implique, dans les métropoles, un renouvellement des modèles d'action et des formes urbaines. Au sein de Nantes Métropole, qui rassemble 24 communes et près de 640 000 habitants, ce constat s'est traduit par le développement de nouveaux outils de planification et de gouvernance, qui permettent de redessiner les contours des acteurs et des territoires impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine.

L'entrée en politique de l'alimentation

Les systèmes alimentaires métropolitains connaissent des évolutions, liées notamment aux habitudes des consommateurs et aux pratiques des producteurs, mais qui font aussi l'objet de processus d'institutionnalisation et de politisation. La recherche vise à explorer, dans le contexte de la mise en œuvre du Projet alimentaire territorial de Nantes Métropoles, la fabrique alimentaire des territoires par les pratiques habitantes et les initiatives des acteurs de terrain. D'une part, il s'agit de questionner la gouvernance alimentaire métropolitaine, en observant comment se construisent des politiques partagées

entre différents types d'acteurs, y compris péri-métropolitains. D'autre part, le cas des cantines solidaires citoyennes, lieux de distribution souvent informels de nourriture à prix libre et habituellement destinés aux plus précaires, est étudié : l'analyse de leur fonctionnement et de leur déploiement dans l'espace métropolitain permet d'évaluer les manières dont elles peuvent être prises en compte par l'action publique.

Les transitions écologiques et énergétiques vues des habitants et acteurs associatifs

Le changement climatique et la transition énergétique impliquent un renouvellement des stratégies et des outils de la planification métropolitaine. Dans le même temps, on observe un épuisement des discours sur les vertus de la densification et sur la possibilité d'impulser par des politiques publiques ou des dispositifs techniques des changements de comportements. Pour dépasser cette contradiction, la recherche propose d'observer la contribution des habitants et des acteurs associatifs aux transitions écologique et énergétique, en s'intéressant à la fois à des expérimentations d'habitants autour de l'écoconstruction et à des initiatives pilotées par des acteurs associatifs ou collectifs dans les domaines de la production, de l'information ou de la mobilisation citoyenne. Ce relevé permet ensuite d'analyser les types d'échanges que ces acteurs « ordinaires » des transitions entre-



tiennent avec les acteurs publics locaux et les acteurs industriels de l'énergie, ouvrant la réflexion sur le rôle de l'échelon local dans la transition énergétique.

Habitants et instructeurs dans la fabrique urbaine durable

Les formes urbaines produites au sein des métropoles évoluent avec les injonctions à la durabilité et aux transitions, du fait par exemple des stratégies de densification, de verdissement, d'amélioration de l'approvisionnement énergétique ou de réorganisation des mobilités dans l'espace public. Il s'agit d'observer ici le rôle que jouent les habitants et les acteurs de terrain de l'urbanisme dans la concrétisation de cette fabrique urbaine durable. Pour ce faire, la recherche propose d'analyser les contributions des habitants de Nantes Métropole lors de la consultation pour le nouveau Plan local d'urbanisme métropolitain, puis de saisir la perception que les élus et services métropolitains en ont. Parallèlement, il s'agit d'observer la place de la durabilité dans les négociations des professionnels de terrain de l'urbanisme, instructeurs de permis de construire et architectes-conseil notamment, avec les demandeurs d'un permis de construire, qu'ils soient des particuliers, des promoteurs ou des groupements porteurs de projets d'habitat participatif.

ÉLUS

Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole, Maire de Nantes | **Julie Laernoës**, Vice-présidente de Nantes Métropole, chargée de l'empreinte écologique, de la transition énergétique du climat, de l'énergie et du développement durable, Conseillère municipale de Nantes | **Jean-Claude Lemasson**, Vice-président de Nantes Métropole, chargé de l'agriculture péri-urbaine, des arbres en ville, des forêts urbaines, des risques et pollutions, Maire de Saint-Aignan de Grand Lieu | **Pascal Pras**, Vice-président de Nantes Métropole, chargé de l'urbanisme, du foncier et de l'habitat, Maire de Saint-Jean-de-Boisseau

PROFESSIONNELS

Stéphanie Strasser, Référente POPSU, Directrice du département Développement urbain, Nantes Métropole | **Claire Batifoulier**, Responsable du pôle Environnement et biodiversité, Nantes Métropole | **Stéphane Bois**, Directeur général, Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire | **Eric Chevalier**, Directeur général délégué à la cohérence territoriale, Nantes Métropole | **Laurent Comeliau**, Responsable de la mission d'animation de la feuille de route Transition énergétique, Nantes Métropole | **Laurie-Mai Denoux**, Chargée de mission, Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire | **Francine Fenet**, Co-directrice du pôle Dialogue citoyen, évaluation et prospective, Nantes Métropole | **Philippe Marest**, Directeur général adjoint chargé de la transition écologique énergétique et des services urbains, Nantes Métropole | **Hélène Maury**, Cheffe de projet coopérations métropolitaines, Nantes Métropole | **Benoist Pavageau**, Directeur général de l'Agence d'Urbanisme de la région nantaise (AURAN) | **Romain Siegfried**, Responsable du Pôle énergie, environnement et espaces à l'AURAN

CHERCHEURS

Laurent Devisme, Responsable scientifique, École nationale supérieure d'architecture de Nantes – AAU-CRENAU | **Théo Fort-Jacques**, Responsable scientifique, École nationale supérieure d'architecture de Nantes – AAU-CRENAU | **Kévin Chesnel**, École nationale supérieure d'architecture de Nantes – AAU-CRENAU | **Florie Colin**, École nationale supérieure d'architecture de Nantes – AAU-CRENAU et Université de Brest – Institut de géoarchitecture | **Lucile Garnier**, École nationale supérieure d'architecture de Nantes – AAU-CRENAU | **Julie Gangneux**, Université de Nantes – ESO-Nantes | **Aurélien Evrard**, Université de Nantes – DCS | **Isabelle Garat**, Université de Nantes – ESO-Nantes | **Camille Le Bivic**, Institut national de la recherche agronomique – SADAPT et École nationale supérieure d'architecture de Nantes – AAU-CRENAU | **Côme Marchadier**, Université de Nantes – DCS | **Margaux Vigne**, École nationale supérieure d'architecture de Nantes – AAU-CRENAU



MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

La Métropole Nice Côte d'Azur, qui s'étend sur 49 communes et accueille près de 540 000 habitants, est aujourd'hui face à trois enjeux : la maîtrise de son développement territorial, l'adaptation aux changements environnementaux et sociétaux ainsi que l'attractivité et la « rétentivité » de ses forces vives. Il s'agit, pour y faire face, d'identifier les leviers pour coupler l'attractivité à la durabilité urbaine et accroître son adaptabilité aux changements futurs.

Améliorer la résilience du territoire métropolitain

La résilience territoriale renvoie à la capacité d'un territoire à se saisir des aléas et des perturbations de natures diverses, pour se renouveler et initier des changements. La recherche vise à observer, sous cet angle, les caractéristiques de la Métropole Nice Côte d'Azur et de ses habitants, en mettant en œuvre une analyse de ses dynamiques socio-économiques, de son organisation territoriale et de ses interrelations avec les territoires voisins. Cette démarche anticipative permet également d'identifier les trajectoires spé-

cifiques de sous-espaces au sein de la métropole et de repérer d'éventuelles vulnérabilités socio-économiques, mais également des ressources latentes à valoriser. Enfin, elle est l'occasion de se projeter dans des évolutions de long terme grâce à la mobilisation d'outils prospectifs, pour renforcer les nouvelles dynamiques territoriales amorcées.

Renouveler l'attractivité et renforcer la « rétentivité » du territoire pour les jeunes

Le potentiel d'adaptation et d'innovation repose en grande partie sur les jeunes. Attirer de jeunes actifs, et répondre aux attentes des jeunes natifs du territoire apparaissent comme de forts enjeux pour la Métropole Nice Côte d'Azur. Il s'agit dès lors d'analyser la capacité du territoire métropolitain à répondre aux besoins de cette population, tant en matière d'insertion dans l'économie de la connaissance, qu'en termes d'emplois, de qualité de vie, et plus globalement, de conditions favorables à l'expression de créativité et d'innovation.

Mieux articuler les systèmes territoriaux

L'ouverture et la multiplicité des interrelations sont des « ingrédients » de base de la résilience. Le fonctionnement des villes en réseau les rend, de ce fait,



plus résilientes. En conséquence, deux figures territoriales sont examinées : les interfaces et les complémentarités. La première est étudiée à partir du cas de la zone d'activités économiques de Carros-Le Broc, au sein de laquelle il s'agit d'identifier des leviers de redynamisation permettant d'en améliorer l'attractivité, l'urbanité et la qualité environnementale. La seconde est étudiée à partir du cas des relations entre la Métropole Nice Côte d'Azur et la Principauté de Monaco, en lien avec les territoires voisins, notamment autour des enjeux liés aux échanges transfrontaliers. Dans les deux cas, une attention particulière est portée au rôle des mutations numériques dans les dynamiques interterritoriales.

ÉLUS

Christian Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Maire de Nice | **Anthony Borré**, Premier Adjoint au Maire de Nice, Vice-Président de la Métropole

PROFESSIONNELS

Laurence Jacquier, Référente POPSU, Directrice de l'aménagement et de l'urbanisme, Métropole Nice Côte d'Azur | **Michelle Rousselot**, Référente POPSU, Responsable du service Observatoire et dynamiques métropolitaines, Métropole Nice Côte d'Azur | **Clément Derville**, Ingénieur chargé d'affaires Smart City à Mobendi-Advansolar | **Cécile Desplanques**, Chargée de mission à la délégation en charge des études et du développement social du Centre communal d'action sociale de Nice | **Sophie Houzet**, Directrice du Syndicat d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée | **Marc Raiola**, Président de l'association Côte d'Azur Industrie Plaine du Var | **Maya Vitorge**, Fonctionnaire territoriale à la Région Sud, chargée du suivi dans les Alpes-Maritimes des politiques régionales en direction des territoires ruraux, de parc ou de montagne

CHERCHEURS

Christine Voiron-Canicio, Responsable scientifique, Université Nice-Sophia-Antipolis – ESPACE

Eleni Assaf, Université Nice-Sophia-Antipolis – ESPACE |

Matteo Caglioni, Université Nice-Sophia-Antipolis – ESPACE |

Amélie Coulbaut-Lazzarini, Université Nice-Sophia-Antipolis – TransitionS | **Karine Emsellem**, Université Nice-Sophia-Antipolis – ESPACE |

Giovanni Fusco, Université Nice-Sophia-Antipolis – ESPACE |

Diego Moreno Sierra, Université Nice-Sophia-Antipolis – ESPACE



ORLÉANS MÉTROPOLE



Orléans Métropole est une intercommunalité rapidement passée du statut de communauté d'agglomération à celui de métropole et qui n'a pas de tradition de coopération institutionnalisée avec ses voisins. Rassemblant 22 communes et 280 000 habitants, elle porte un projet d'intensification de ses fonctions métropolitaines et de ses coopérations, notamment dans le domaine de la santé. Il s'agit d'évaluer si la métropolisation peut contribuer à l'amélioration de l'offre de santé et du bien-être de la population.

Le tissu local des praticiens de santé

Orléans Métropole manque de praticiens de santé, tandis que ses territoires semblent connaître une faible attractivité auprès de ces derniers, malgré des indicateurs socio-économiques positifs. Si ce déficit d'offre est en partie nourri par l'absence d'un centre hospitalier universitaire au sein de la métropole, il motive la réalisation d'un inventaire du tissu local des praticiens à même de souligner les principaux enjeux de développement de l'offre de santé. Il s'agit notamment de rendre compte d'éventuelles disparités spa-

tiales dans la répartition des praticiens à l'échelle de l'aire urbaine orléanaise, mais aussi des évolutions socio-démographiques liées à ces métiers, comme la féminisation, le vieillissement ou le développement de l'exercice regroupé. Parallèlement, la recherche vise à interroger les effets de l'obtention du statut métropolitain sur l'attractivité d'Orléans auprès des jeunes médecins et à identifier leurs attentes en termes d'offres de service.

Les usagers de l'offre de soin

Il s'agit d'étudier les pratiques de santé des différentes catégories de population de l'aire urbaine orléanaise. En effet, du fait du manque prononcé de praticiens de santé dans le département du Loiret hors Orléans Métropole, l'offre de soin métropolitaine doit aussi satisfaire les besoins des habitants des périphéries. Il est aussi possible, par exemple, que les populations les plus aisées développent des stratégies spécifiques pour accéder à certains services de santé, notamment dans les agglomérations parisienne ou tourangelle. Enfin, l'innovation sociale et les développements technologiques peuvent contribuer à faire évoluer les pratiques de santé, notamment en lien avec l'habitat intergénérationnel ou les technologies de soin à distance. La recherche vise aussi à rendre compte des façons dont la métropolisation peut ou



non contribuer au bien-être en ville, en envisageant ses effets sur l'alimentation, les pratiques agricoles, le développement des pratiques sportives, la résilience face aux risques et l'accidentologie.

Gouverner la santé

La création d'Orléans Métropole contribue à recomposer le système de gouvernance des politiques locales de santé. Il s'agit d'abord d'observer, à l'échelle de la métropole, comment les stratégies des communes en matière de santé, et notamment de maisons de santé permettant le rapprochement de praticiens, peuvent s'articuler. Il s'agit ensuite de questionner, à l'échelle de l'aire métropolitaine, les conditions de possibilité d'une stratégie coordonnée autour des politiques de santé. Des dispositifs de coopération préexistants, tels que la démarche InterSCOT, peuvent-ils être mobilisés pour ce faire ? Enfin, la recherche permet de s'interroger sur les rapports entre les collectivités territoriales et les acteurs privés et publics de l'offre de soin, dans la perspective de renforcer les solidarités territoriales autour des enjeux de santé.

ÉLUS

Christophe Chaillou, président d'Orléans Métropole, Maire de Saint-Jean de la Ruelle

PROFESSIONNELS

Amaury Bodhuin, Référent POPSU, Chef de projet à la Délégation à la stratégie métropolitaine, Orléans Métropole | **Thomas André**, Directeur Cohérence et Solidarité territoriale, Orléans Métropole | **Alix Bellion**, Chef de projet Santé à la Direction générale adjointe Vie Sociale et Citoyenneté, Orléans Métropole | **Géraldine Duvallet**, Directrice de TOPOS, Agence d'urbanisme des territoires de l'orléanais | **Bertrand Langlet**, Directeur général des services, Orléans Métropole | **Hervé Ollivier**, Directeur des études et directeur adjoint de TOPOS, Agence d'urbanisme des territoires de l'orléanais | **Fiona Pénichou**, Chargée de mission à la Direction générale des services, Orléans Métropole | **Stéphanie Portier**, Directrice générale adjointe Vie sociale et citoyenneté, Orléans Métropole | **Cyril Revaud**, Directeur Planification, aménagement urbain et habitat, Orléans Métropole | **Raphaël Serreau**, Chef de service de la Médecine préventive, Praticien hospitalier au Centre hospitalier régional d'Orléans

CHERCHEURS

Pierre Allorant, Responsable scientifique, Université d'Orléans - POLEN

Florence Abrioux, Université d'Orléans - CRJ Pothier | **Frédérique Barnier**, Université d'Orléans - CEDETE | **José Chaboche**, Université d'Orléans - CEDETE | **Christophe Demazière**, Université de Tours - CITERES | **Sylvain Dournel**, Université d'Orléans - CEDETE | **Fouad Eddazi**, Université d'Orléans - CRJ Pothier | **Guillaume Giroir**, Université d'Orléans - CEDETE | **Franck Guérit**, Université d'Orléans - CEDETE | **Caroline Le Calvez**, Université d'Orléans - CEDETE | **Nathalie Martin**, Université d'Orléans - CEDETE | **Rachid Nedjai**, Université d'Orléans - CEDETE | **Geneviève Pierre**, Université d'Orléans - CEDETE | **François Priet**, Université d'Orléans - CRJ Pothier | **Paule Quilichini**, Université d'Orléans - CRJ Pothier | **Christine Romero**, Université d'Orléans - CEDETE | **Bertrand Sajalolu**, Université d'Orléans - CEDETE | **Armelle Treppoz-Bruant**, Université d'Orléans - CRJ Pothier | **Jean-Marc Zaninetti**, Université d'Orléans - LÉO



MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE



La création de la Métropole Rouen Normandie en 2015 a été l'aboutissement d'un processus récent, qui a conduit quatre communautés à fusionner en 2010 pour bâtir une communauté d'agglomération rassemblant soixante-et-onze communes et près de 490 000 habitants. Cela a permis un changement d'échelle dans l'appréhension du territoire et le déploiement de nouvelles politiques publiques. Il s'agit d'examiner ce qui a rendu possible ce processus, comment il s'est déroulé, mais aussi d'en mesurer l'impact, notamment dans les modes de relation avec le tissu productif local et la prise en charge des dynamiques sociales et environnementales.

La structuration métropolitaine par le dialogue interterritorial

L'histoire de la structuration intercommunale rouennaise est marquée par une pratique ancienne du dialogue interterritorial. Celui-ci s'est organisé aussi bien entre des communes aujourd'hui intégrées dans la métropole qu'avec des institutions intervenant à d'autres échelles, notamment en Normandie et dans la vallée de la Seine, jusqu'à Paris.

Faire l'inventaire de ces relations pour les analyser permet de comprendre à la fois pourquoi et comment elles ont été mises en place, en quoi elles ont rendu possible l'élargissement de la structure intercommunale et ce qu'elles donnent aujourd'hui la possibilité de projeter et de réaliser. Une démarche comparable est menée pour comprendre l'organisation des relations entre les institutions publiques et les acteurs économiques, de façon notamment à observer l'inscription de ces derniers dans les dynamiques locales. Il s'agit ainsi de s'interroger sur la manière dont l'institution « métropole » permet de mieux se saisir des dynamiques de métropolisation, c'est-à-dire des dynamiques économiques, sociales et culturelles liées à l'interdépendance de plus en plus forte entre les territoires.

Accéder aux centralités métropolitaines

Le processus de métropolisation renouvelle les questionnements sur l'accès à la mobilité et aux centralités, au moment où des innovations en matière de mobilité et le développement des modes actifs bouleversent perceptions et approches. Ce phénomène est particulièrement prégnant dans la métropole rouennaise, qui concentre étroitement de la ville-centre, congestion automobile liée notamment à l'absence de contournement urbain, émergence de



nouvelles centralités et un écosystème industriel et de recherche performant, porteur de nombreuses innovations en matière de transport à l'image du lancement en 2018 du premier service de mobilité autonome en Europe. L'enjeu est d'interroger les inégalités d'accès aux centralités métropolitaines, la trajectoire de l'action publique locale et l'apport du digital et des mobilités connectées au moyen d'un diagnostic de l'état actuel et d'un exercice prospectif sur les mobilités intelligentes à l'échelle métropolitaine.

Un retour réflexif sur les mobilisations locales autour de l'enjeu climatique

En partenariat avec WWF, la Métropole Rouen Normandie engage une démarche visant à la signature fin 2018 des « Accords de Rouen pour le climat ». Au-delà des actions sur son propre patrimoine ou dans le cadre de ses compétences, la métropole anime une dynamique territoriale visant à fédérer acteurs économiques et institutionnels, communes et citoyens pour construire leur propre engagement pour le climat. Cette expérimentation est accompagnée par un groupe d'experts constituant un « GIEC local ». L'enjeu n'est pas de prolonger cette expérience, mais de revenir de façon réflexive sur son déroulement, en particulier pour apprécier ses effets sur les politiques publiques et sa capacité à mobiliser la société civile. Cette analyse est complétée par un dispositif d'observation des mutations engagées dans différents secteurs économiques à la suite de la mise en place de politiques sectorielles portant sur l'énergie et le climat.

ÉLUS

Nicolas Mayer-Rossignol, président de Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen

PROFESSIONNELS

Laurent Sodini, Référent POPSU, Responsable perspectives et coopération entre les territoires, Direction Générale des Services, Métropole Rouen Normandie | **Florence Vigor**, Conseillère à la Direction du pilotage stratégique et de la performance, Direction générale des services, Métropole Rouen Normandie | **Frédéric Charrier**, Responsable de projet Plan Climat Air Énergie Territorial, Métropole Rouen Normandie | **Catherine Goniot**, Adjointe au Directeur général adjoint aux espaces publics et mobilités durables, Métropole Rouen Normandie | **Aurélien Cagnard**, Responsable du laboratoire Territoires et mobilités, Métropole Rouen Normandie | **Paule Valla**, Directrice générale adjointe en charge du département urbanisme et habitat, Métropole Rouen Normandie | **Caroline Rouennier**, Directrice Générale de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure

CHERCHEURS

Xavier Desjardins, Responsable scientifique, Sorbonne Université – ENEC

Jean Debrie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Géographie-Cités | **François Fleury**, École nationale supérieure d'architecture de Normandie – ATE Normandie | **Élise Guillerm**, École nationale supérieure d'architecture de Marseille | **Christophe Imbert**, Université de Rouen-Normandie – IDEES | **Juliette Maulat**, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Géographie-Cités | **Zeineddine Nouaceur**, Université de Rouen-Normandie – IDEES | **Philippe Vidal**, Université de Rouen-Normandie – IDEES



EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



L'Eurométropole de Strasbourg, composée de 33 communes et habitée par plus de 490 000 habitants, s'est développée à la confluence de cours d'eaux. Par conséquent, son port, source d'une intense activité industrielle et logistique, occupe une importante superficie du territoire métropolitain, qu'il contribue à relier, par différents réseaux, au reste du monde. Il peut jouer un rôle-clé dans l'affirmation du caractère métropolitain et transfrontalier de l'agglomération strasbourgeoise.

Représenter l'espace, les réseaux et les échanges de la métropole et de son port

D'abord circonscrit et adossé à la ville médiévale, le port de Strasbourg organise depuis le début du XX^e siècle le rapport de la ville au Rhin, en ouvrant celle-ci à un vaste réseau fluvial et maritime. Il est aujourd'hui au cœur des échanges intra- et extra-métropolitains, grâce aux quatre grands corridors transeuropéens qui se croisent dans la métropole strasbourgeoise : Atlantique, Rhéno-Alpin, Mer du Nord-Méditerranée et Rhin-Danube. En mobilisant différents outils, au premier rang desquels des ateliers de projets architectu-

raux et urbains, un système d'information géographique transfrontalier ainsi que des cartographies comparatives, il s'agit de donner à voir la diversité des réseaux, des sites, des fonctions et des échanges liés à l'activité portuaire.

Le port de Strasbourg comme laboratoire des transitions métropolitaines

Le port de Strasbourg constitue une interface entre la ville et son environnement. Il est aussi un lieu de circulation et de transformation de différentes ressources. Enfin, il présente des espaces et des urbanités originales (espaces naturels sous-exploités, friches, hangars, nouveaux quartiers à proximité de l'activité portuaire, etc.), qui peuvent faciliter différents types d'expérimentation. Il apparaît ainsi comme un laboratoire des mutations métropolitaines contemporaines, en particulier des transitions vers la durabilité. L'étude du métabolisme portuaire permet notamment d'identifier des possibilités de développement d'une économie circulaire. À ces opportunités se superposent des risques, liés à la baisse des eaux du Rhin : la recherche vise, dans ce contexte, à identifier des leviers pour améliorer la résilience de la métropole et de son port.



Vers une affirmation de l'identité fluviale de la métropole

Le port et l'agglomération strasbourgeoise ont entamé, au cours des dernières décennies, un processus de rapprochement qui permet aujourd'hui d'envisager une meilleure fluidité des relations entre acteurs, qu'ils soient institutionnels ou industriels. Ce rapprochement a notamment permis une meilleure articulation entre les activités portuaires et le développement métropolitain, ce qui a rendu possibles d'importants projets urbains qui multiplient aujourd'hui les situations d'entre-rives, au cœur de l'Eurométropole, mais aussi auprès et au-delà de la frontière allemande. Dans le même temps, le rapprochement entre la ville et son port permet de réaffirmer l'armature hydrique du territoire par la renaturation des berges et canaux ou par l'enrichissement de l'activité portuaire par d'autres pratiques (location de bateaux de loisir, logistique fluviale, baignades urbaines, etc.). L'étude de ces nouvelles pratiques urbaines permet d'évaluer la pertinence d'un modèle métropolitain qualifié d'« archipelagique ».

ÉLUS

Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Maire d'Holtzheim | **Suzanne Brolly**, adjointe à la Maire de Strasbourg et vice-présidente de l'Eurométropole

PROFESSIONNELS

Eric Chenderowsky, Référent POPSU, Directeur de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat, Eurométropole de Strasbourg | **Serge Foresti**, Directeur général adjoint, chargé des ressources et de l'environnement, Eurométropole de Strasbourg | **Yves Gendron**, Directeur général adjoint de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) | **Guillaume Simon**, Chef du service Aménagement du territoire et projets urbains, Eurométropole de Strasbourg

CHERCHEURS

Frédéric Rossano, Responsable scientifique, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg – AMUP | **Dominique Badariotti**, Université de Strasbourg – LIVE | **Antoine Beyer**, Université de Cergy-Pontoise – MRTE | **Denis Bocquet**, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg – AMUP | **Lionel Debus**, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg – AMUP | **Andreea Grigorovschi**, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg – AMUP | **Jean-Alain Héraud**, Université de Strasbourg – BETA/APR | **Benoit Ribon**, Université de Strasbourg – LIVE | **Florence Rudolf**, Institut national des sciences appliquées de Strasbourg – AMUP | **Bruno Steiner**, Institut national des sciences appliquées de Strasbourg – AMUP | **Anke Vrijjs**, Institut national des sciences appliquées de Strasbourg – AMUP | **Jean-Paul Wetzel**, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg – AMUP



TOULOUSE MÉTROPOLE

toulouse
métropole

La métropole toulousaine a connu, au cours des cinquante dernières années, une croissance démographique exceptionnelle. Elle accueille aujourd'hui plus de 1,3 millions d'habitants. Si cette attractivité nourrit le dynamisme de l'économie locale, elle suscite aussi des effets plus contrastés, qu'il s'agisse des mobilités ou de la consommation d'espaces naturels et agricoles. Pour rendre compte des causes et des conséquences de cette croissance, il est proposé d'observer les motivations et les pratiques des habitants de la métropole d'une part, l'évolution des territoires d'autre part, particulièrement au sein de deux espaces : dans un « cône » Ouest, en direction d'Auch, de Toulouse à L'Isle-Jourdain, et dans un « cône » Nord, en direction de Montauban, de Toulouse à Verdun-sur-Garonne.

Réinterroger les causes de la croissance démographique et l'habiter métropolitain

Les causes de la croissance toulousaine sont pour l'essentiel connues : l'agglomération réunit des atouts en matière économique et de qualité de vie qui la rendent attractive. L'analyse des parcours résidentiels

et des représentations de différents types d'habitants permet d'approfondir ces connaissances, notamment pour mieux apprécier les logiques d'installation des ménages au sein de l'espace métropolitain et pour identifier ce pourquoi ils arrivent dans la métropole, y restent, changent de lieu de résidence et pour certains la quittent. Il s'agit aussi de comprendre comment leurs pratiques structurent l'espace et motivent des politiques publiques.

L'évolution des déplacements depuis le périurbain

Au-delà des projets d'amélioration des transports en commun, dont elle reste pour partie à l'écart, la desserte des espaces périurbains toulousains est engagée dans des évolutions de long terme. De nouvelles pratiques comme l'utilisation des données numériques pour l'organisation des déplacements se mettent en place. A cela s'ajoutent la demande des habitants et la volonté d'une partie des élus d'intégrer mieux les déplacements dits « doux » dans une perspective d'amélioration du cadre de vie et de valorisation de l'environnement. Cela donne notamment lieu à de nouvelles réflexions sur les espaces et équipements publics périurbains, ainsi qu'à l'aménagement de sentiers ou de pistes cyclables. Dans ce contexte, il s'agit d'analyser, au regard de l'offre de



mobilité disponible et de son évolution dans le temps long, trois dynamiques en cours : les aspirations et les pratiques des habitants visant à moins se déplacer, en particulier en lien avec le développement du travail à distance ; les usages des outils numériques pour faciliter leurs mobilités à l'articulation entre les déplacements automobiles et les autres modes ; enfin, la capacité des territoires à trouver ou retrouver des chemins locaux ou territoriaux permettant de diversifier les modes de déplacement sans voiture.

Les espaces naturels et agricoles à proximité de la métropole

La métropole toulousaine s'insère dans un vaste territoire où les espaces naturels et les activités agricoles jouent un rôle structurant. Ceux-ci restent inégalement aménagés ou protégés par les collectivités territoriales, mais ils pourraient constituer un levier nouveau de l'attractivité métropolitaine ou être le support d'un renouvellement des rapports entre les territoires urbanisés et les territoires non-urbanisés. L'enjeu est d'interroger les coopérations interterritoriales et les stratégies métropolitaines mises en œuvre autour des espaces naturels et agricoles, à l'aune des attentes, des perceptions et des pratiques des habitants de la métropole. Le questionnement n'exclut pas les tensions et contradictions d'usage qui affectent ces lieux considérés par certains comme des espaces de contemplation ou de loisirs et par d'autres comme des espaces à vocation productive.

ÉLUS

Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, Maire de Toulouse | **François Chollet**, Vice-président de Toulouse Métropole, chargé de la prospective, de la contractualisation et de la programmation métropolitaines, Adjoint au Maire de Toulouse

PROFESSIONNELS

Pierre-Emmanuel Reymund, Référent POPSU, Responsable de mission Prospective métropolitaine, partenariats, innovation territoriale, Toulouse Métropole | **Elsa Amadieu**, Directrice de l'aménagement, Toulouse Métropole | **Yann Cabrol**, Directeur des coopérations, Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse Aire Métropolitaine (aia/Toulouse) | **Nathalie Gourdoux**, Directrice de l'environnement et de l'énergie, Toulouse Métropole | **Florence Mizzi**, Chargée de mission Prospective et futurs urbains, aia/Toulouse | **Jacques Rosen**, Directeur délégué à l'aménagement, Toulouse Métropole | **André Thomas**, Directeur général des services, Toulouse Métropole

CHERCHEURS

Fabrice Escaffre, Responsable scientifique, Université Toulouse Jean-Jaurès - LISST-Cieu | **Samuel Balti**, École nationale supérieure d'architecture de Toulouse - LRA | **Emmanuel Eveno**, Université Toulouse Jean-Jaurès - LISST-Cieu | **Mélanie Gambino**, Université Toulouse Jean-Jaurès - LISST-Dynamiques rurales | **Sébastien Lecorre**, Université Toulouse Jean-Jaurès - LISST-Cieu | **Patricia Panégos**, Université Toulouse Jean-Jaurès - LISST-Cieu | **Anne Péré**, École nationale supérieure d'architecture de Toulouse - LRA | **Corinne Siino**, Université Toulouse Jean-Jaurès - LISST-Cieu | **Julien Weisbein**, Sciences Po Toulouse - LaSSP

L'ÉQUIPE POPSU

Le programme POPSU Métropoles est opéré par le groupement d'intérêt public (GIP)
Europe des projets architecturaux et urbains.

Hélène Peskine

Secrétaire permanente du Plan urbanisme construction
architecture, Ministère de la Transition écologique,
Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales

Jean-Baptiste Marie

Directeur de programme
jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (0)1 40 81 24 68

Aurore Meyfroidt

Secrétaire scientifique
aurore.meyfroidt@popsu.archi.fr
+33 (0)1 40 81 80 40

Julien Moulard

Chargé de mission
julien.moulard@popsu.archi.fr
+33 (0) 1 40 81 70 72

Fabienne Dran

Assistante de direction
fabienne.dran@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (0)1 40 81 93 27

VALORISATION DU PROGRAMME POPSU

Bénédicte Bercovici

Chargée de valorisation
benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (0)1 40 81 73 09

Christophe Perrocheau

Chargé de valorisation
christophe.perrocheau@i-carre.net
+ 33 (0)1 40 81 24 33

LE CONSEIL STRATÉGIQUE

PRÉSIDENT



Jean-Marc Offner

Directeur général de l'a-urba, agence d'urbanisme Bordeaux Métropole – Aquitaine

MEMBRES



Alain Bourdin, Professeur des Universités émérite, École d'Urbanisme de Paris



Jean-Baptiste Butlen, Sous-directeur de l'Aménagement durable, Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



Sébastien Chambe, Directeur général adjoint de la Métropole du Grand Lyon



Aurélie Cousi, Directrice, adjointe au directeur général des patrimoines, chargée de l'architecture, Ministère de la Culture



Marie-Christine Jaillet, Directrice de recherche au CNRS (LISST-Cie), Vice-présidente de l'Université de Toulouse, Présidente du Conseil de développement de Toulouse Métropole, Responsable scientifique de POPSU Métropoles



Marie-Christine Labourdette, Présidente de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine



Jean-Baptiste Marie, Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, Directeur de programme POPSU, Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



Sandra Marsaud, Députée de la 2^e circonscription de la Charente



Hélène Peskine, Secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture, Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



Gilles Pinson, Professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux



Marie-Christine Prémartin, Directrice Exécutive de l'Expertise et des Programmes, Ademe, Agence de la Transition écologique



Hélène Reigner, Professeur des universités, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, Aix-Marseille Université, Responsable scientifique de POPSU Territoires



Agnès Reiner, Directrice générale déléguée à l'appui opérationnel et stratégique de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires



Nathalie Roseau, Directrice de recherche à l'École des Ponts ParisTech



Emmanuel Rouède, Directeur général des services de la ville de Grenoble



Franck Scherrer, Professeur titulaire en urbanisme à l'Université de Montréal



Martin Vanier, Professeur à l'École d'urbanisme de Paris



Michel Vayssié, Directeur général des services de la Ville de Lille



Pierre Veltz, Directeur de recherche, Grand prix de l'urbanisme 2017

Directrice de la publication :
Hélène Peskine

Directeur de programme POPSU :
Jean-Baptiste Marie

Coordination éditoriale :
Matthieu Gimat

Rédaction :
Jean-Marc Offner, Marie-Christine Jaillet,
Jean-Baptiste Marie, Laetitia Comito-Bertrand,
Matthieu Gimat, Benjamin André, Julien Moulard,
Adèle Fourmigué

Conception graphique :
Figures Libres / Maud Boyer, Simon Ruaut

Crédits photos :
Tous les portraits : droits réservés
Page 4 : © Martin Argyroglo
Les métropoles : droits réservés © Alain Aubry,
© altitudedrone, © Slava17, © Sébastien Closs,
© Grenoble-Alpes métropole/Lucas Frangella,
© Vincent Lecigne/MEL, © Arnaud Bouissou - Terra,
© Thomas Pajot, © Nito, © SergiyN,
© Leonid Andronov, © Julien Bastide,
© Marc Guéret

Typographies :
Open Sans, Steve Matteson
Ostrich Sans, Tyler Finck

Impression :
MCT/MTES/SG/SPSSI/ATL2

Juillet 2020



PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de la Défense - Paroi Sud
Ministère de la Transition écologique
Ministère de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales
92055 La Défense Cedex
+33 (0) 1 40 81 24 37

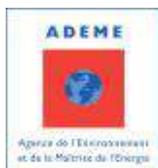


GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



www.popsu.archi.fr

www.urbanisme-puca.gouv.fr

[popsu_puca](#)

[popsu](#)

[Puca Popsu](#)

PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE

Hélène Peskine, Secrétaire Permanente

DIRECTION DU PROGRAMME POPSU

Jean-Marc Offner, Directeur Général de l'a'urba,
Président du Conseil Stratégique de POPSU

Jean-Baptiste Marie, Directeur du programme

Fabienne Dran, Assistante de gestion

Secrétariat scientifique

Aurore Meyfroidt, Secrétaire Scientifique

Programme POPSU métropoles

Marie-Christine Jaillet, Directrice de Recherche CNRS, LISST-Cieuv,
Responsable Scientifique du programme POPSU Métropoles

Julien Moulard, Responsable de programme

Programme POPSU Territoires

Hélène Reigner, Professeure des Universités, Aix-Marseille
Université, LIEU, Responsable Scientifique du programme POPSU
Territoires

Hélène Milet, Responsable de programme

VALORISATION, CAPITALISATION ET RELATIONS PRESSE

Bénédicte Bercovici, Chargée de valorisation

Christophe Perrocheau, Chargé de valorisation

Othman Latrèche, Attaché de presse, chargé de veille
scientifique et technique

Carole Jovignot, Centre de documentation

CONTACT

Julien Moulard
julien.moulard@popsu.archi.fr
+ 33 (0)1 40 81 70 72

Aurore Meyfroidt
aurore.meyfroidt@popsu.archi.fr
+33 (0)1 40 81 80 40